

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Entreprise de plâtrerie-peinture
Claudio Gabbarini

Rue des Sources 8 – 2613 Villeret – 032 941 32 78 – 079 679 45 59

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

HALTÉRO CLUB TRAMELAN 🏋️

Une belle brochette de champions du monde dans le dôme de la Marelle

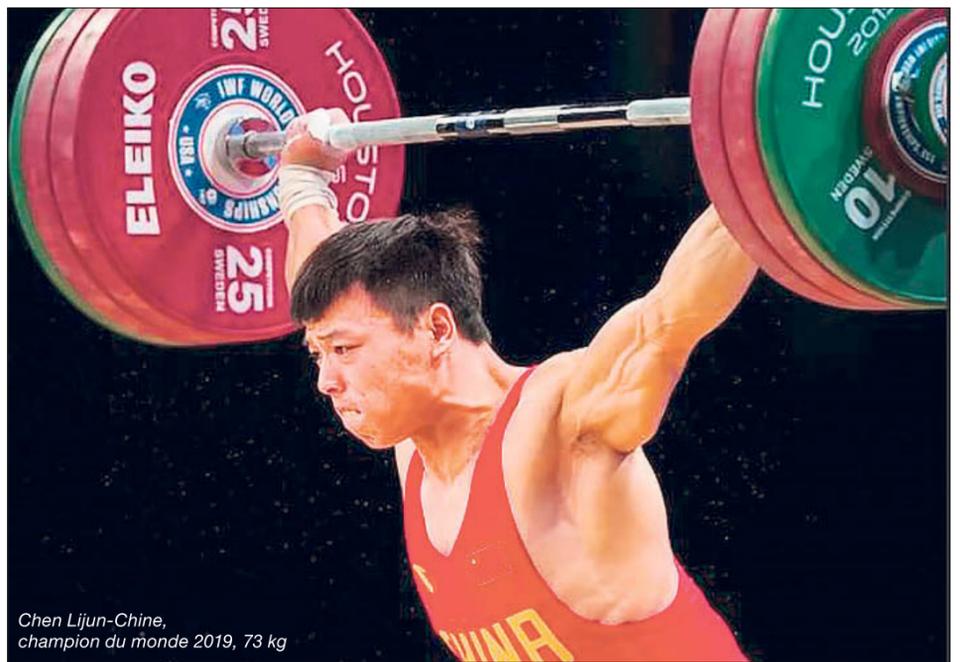
Le roi est mort, vive le roi pourrait bien servir de citation au soir du Challenge 210, version 2019. Une édition qui devrait écrire une page glorieuse de son histoire avec la chute annoncée de plusieurs records. Et le couronnement probable d'un nouveau couple royal.

La raison de cette hypothèse relève de plusieurs facteurs, notamment celui des aléas du calendrier des compétitions internationales d'haltérophilie. Qui voit l'année 2020 vivre la 32^e Olympiade d'été. Et qui dit Jeux Olympiques, dit nécessairement qualifications olympiques. Ce sont précisément ces échéances imposées qui ont poussé l'Haltéro-club de Tramelan de proposer à la Fédération internationale d'haltérophilie (IWF) d'admettre le Challenge 210, comme plateforme de qualifications. Ce que l'instance faitière a homologué, après étude de la candidature tramelote. Par la suite, le 49^e challenge 210, désormais version olympique, a été signalé aux fédérations étrangères pour permettre à leurs athlètes, non seulement de s'inscrire, mais plus encore d'accumuler des points précieux pour une participation aux Jeux de Tokyo. Les

organisateur du 210 sont donc très fiers d'accueillir à Tramelan les 25 et 26 octobre prochains pas moins de 20 nations. Quarante haltérophiles de très haut niveau sont actuellement inscrits. Parmi eux 13 Chinois, dont 7 sont champions du monde 2019, toutes catégories confondues, avec 5 records mondiaux à la clef. Du jamais vu en Suisse, encore moins à Tramelan! Pour Stéphane Lauper, président émérite du tournoi tramelot «c'est le summum! Ça fait presque pleurer de bonheur. C'est un véritable privilège de pouvoir vivre un tel défi chez nous». Et d'ajouter tout sourire: «Les records sont faits pour tomber et ceux du 210 vont péter, c'est sûr!» On pense surtout à celui du Français David Matam Matam, 319 kg à l'addition des deux mouvements et qui tient depuis plus de dix ans. Parmi les nombreux prétendants à la couronne royal, un outsider,

l'Iranien Sohrad Moradi, devrait souffrir la comparaison avec les favoris de la délégation chinoise, sans oublier les Coréens et autres Syriens. Côté féminin, la présence de la star chinoise Wenwen Li, avec ses 315 kg!, devrait pulvériser l'exploit récent (2017) de l'Italienne Maria Grazia Alemanno (219 kg). Même si la délégation suisse ne saurait approcher les mêmes sommets, elle n'en cherchera pas moins de résister à tous ces cracks, à la recherche avant tout de titres individuels. Les régionaux que sont Yannick Tschan, Antoine Lab et David Termignone, sont tous trois appelés à se surpasser au contact des meilleurs. Quant aux filles Nora Jäggi et Scheila Meister, elles seront plus ambitieuses, honorées qu'elles sont d'un classement flateur aux derniers championnats du monde de Pattaya, en Thaïlande.

«Bref, du grand spectacle en perspective et que du plaisir», dixit Stéphane Lauper. Des émotions largement partagées par le nouveau président du club local d'haltérophilie, Alain Fiaux, mais qui s'empresse de préciser: «Le concours préolympique de Tramelan n'est pourtant qu'une lucarne à l'intérieur du Challenge 210. Malgré la présence de l'élite mondiale, l'édition 2019 maintient son caractère populaire, qui est la cheville de sa pérennité». En effet, la fenêtre olympique d'aujourd'hui n'est qu'une parenthèse dans l'histoire de la manifestation tramelote, appelée peut-être à s'ouvrir tous les quatre ans, mais les organisateurs sont bien conscients que l'avenir c'est aussi le 50^e anniversaire du Challenge, qui tombe l'année prochaine, et sur lequel ils renoncent pour l'instant à s'exprimer. Pour donner sens aux propos d'Alain Fiaux, il faut rappeler que les compé-



Chen Lijun-Chine, champion du monde 2019, 73 kg

J'ai tiré à côté d'un champion du monde

Tout un chacun est bien conscient de l'importance des filons dans l'acceptation d'un projet quel qu'il soit, et plus spécifiquement dans l'attribution des grands rendez-vous sportifs. L'octroi au Challenge 210, d'un statut international avec épreuve qualificative pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020, n'échappe pas à cette évidence. Ce sont effectivement les relations entretenues depuis plusieurs années par l'Haltéro-club avec les dirigeants de l'haltérophilie mondiale qui sont à l'origine de ce privilège. «En partie, s'empresse de nuancer Stéphane Lauper. Encore faut-il posséder un dossier sérieux qui répondent aux critères de l'IWF!» Ce qui était le cas, puisque le Challenge 210 a été admis en mai dernier parmi les compétitions européennes, pourvoyeuses de points qualificatifs pour les Jeux Olympiques. Pressés par le temps, les responsables du 210 ont mis les bouchées doubles pour glisser leur tournoi dans l'orga-

nisations habituelle, tout en respectant les contraintes de la Fédération internationale d'haltérophilie. C'est aujourd'hui chose faite, au prix d'un effort pharaonique à tous les niveaux. Le budget tout d'abord, multiplié par 5 et qui atteint les 100 000 fr. L'infrastructure technique ensuite avec des zones accréditées, une informatisation pointue des concours et des résultats, un service anti-dopage, sans oublier bien sûr la logistique (accueil, hébergement, animation) propre à ce type de compétition. Autre problème conséquent qu'il a fallu résoudre, celui des demandes de visas pour plusieurs athlètes issus des nations hors Schengen, comme la Syrie, l'Iran ou la Corée. De quoi justifier les nuits blanches des organisateurs qui ont relevé ce défi audacieux avec compétence et conclure un peu fiers: «Ce sera une magnifique expérience ou l'amateur, du plus petit au plus grand, pourra dire plus tard qu'il a tiré à côté d'un champion du monde!»

titions de Tramelan répondent à un besoin régional et national, puisque les responsables ont enregistré 185 inscriptions, dont 74 féminines, toutes catégories réunies. L'ensemble des haltérophiles présents seront répartis sur 14 plateaux (un record) avec des concours en parallèle, dès le vendredi. Le boss Stéphane

Lauper précise encore que «la cérémonie d'ouverture, avec tout le gratin sportif et politique est fixée à 17h45, après les deux plateaux de la catégorie minime». Il mentionne encore que le Challenge 210 honore chaque année, un fidèle, proche du club de préférence. L'édition 2019 rend ainsi hommage

à Pierre-André Vuilleumier, dit Pinot, homme de confiance et membre assidu dans l'ombre des caméras.

| commission de presse, *stéphane lauper*

25 et 26 octobre
Salle de la Marelle
Tramelan

Réclame

50^e course du CA Courtelary



Les 10 Bornes de Courtelary

Samedi 26 octobre 2019
www.cacourtelary.ch

SOMMAIRE

Un nouveau festival se présente

Moments forts autour de la violence conjugale **8**

Jetez un coup d'œil à l'agenda

Pour ne manquer aucun événement régional! **19**

Le paquet de Noël

Merci de penser aux personnes défavorisées **19**

La solidarité au rendez-vous

Run for Heart remporte un vif succès **21**

PLAGNE

La gym dames de sortie en Gruyère



En vadrouille en minibus dans le canton de Fribourg pour leur sortie-surprise annuelle, les dames ont fait un premier arrêt café-croissants au restaurant l'Unique au bord du lac de Gruyère. Puis, sous la conduite d'un guide local fort bonnard nommé Bernard, elles ont embarqué pour une mini-croisière pleine de rebondissements vu qu'elles ont même pu observer un éléphant et un crocodile. Bernard a ensuite débarqué ses passagers sur l'île d'Ogoz et relaté comment le bourg du même nom a été transformé en île. Les tours jumelles en sont les vestiges. Et, tabernacle, nous avons cherché en vain cette célèbre princesse et ses vaillants prétendants!

Le sac à dos allégé du pique-nique dégusté sous le soleil, nous avons alors fait une jolie balade à pied jusqu'à la petite ville pittoresque de Gruyères. L'occasion pour flâner et découvrir cette jolie cité médiévale préservée du temps et visiter selon son envie le château, le musée Giger, les diverses boutiques artisanales ou la fabrication du fromage et du chocolat. De plus, les jeunes couples semblaient s'être donné rendez-vous à cet endroit pour se marier; il y avait ainsi beaucoup à regarder et à commenter, pour le plaisir de ces dames. Après avoir savouré une portion de double crème de Gruyère – ou même une double portion

pour certaines – et fait divers achats de bonnes choses, nous nous sommes rendues au restaurant-auberge de La Tène pour un succulent souper dans une belle salle autour d'un feu.

Un grand merci à Sylvie pour la parfaite organisation et pour avoir si bien prévu diverses variantes en fonction de la météo capricieuse et de ces dames. Merci également au vaillant chauffeur Frédéric qui nous a véhiculées sans aucun hic. De la journée, on pourrait faire tout un historique, tellement nos blagues ont atteint des pics. Une chose est certaine, de cette sortie nous garderons un souvenir épique. | mya

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Fenêtres de l'Avent

La municipalité d'Orvin a le plaisir de vous annoncer que la commission du tourisme organise les fenêtres de l'Avent. Pour rappel, il s'agit de décorer une fenêtre, une entrée ou l'extérieur de sa maison et d'illuminer le tout dès la tombée de la nuit. Les personnes qui le souhaitent peuvent également ouvrir leur porte aux visiteurs afin de partager un moment convivial autour du verre de l'amitié.

Les citoyens intéressés à participer à cette tradition peuvent s'inscrire et arranger une date auprès de Françoise Nikles,

membre de la commission du tourisme, par téléphone au 032 358 10 79 / 079 224 92 47 ou par e-mail à l'adresse francoise.nikles@bluewin.ch jusqu'au 16 novembre.

La commission du tourisme entamera cette belle tradition le dimanche 1^{er} décembre sur la place du village d'Orvin. Plus d'informations suivront, mais réservez d'ores et déjà cette date!

La liste des participants sera publiée dans une future édition de la Feuille d'Avis. | le secrétaire municipal

RANDO GOURMANDE

Remerciements

Un temps de pluie, des équipes ravies, c'est la recette d'une balade réussie.

Nous tenons à remercier la bourgeoisie de Plagne, la commune de Sauge, les propriétaires des terres visitées, les participants ainsi que tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette Rando gourmande.

Après décompte, la somme de 800 francs sera partagée et versée aux Petites Familles du Jura bernois et aux Cartons du Cœur.

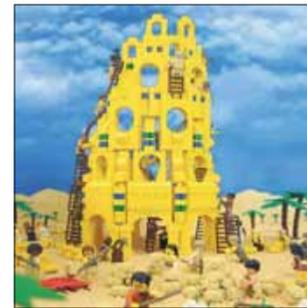
Merci et rendez-vous est pris pour la deuxième édition qui aura lieu le 10 octobre 2020. | le comité

VAUFFELIN

Construis ta tour

Samedi 26 octobre de 16h30 à 17h30, une rencontre d'éveil à la foi est organisée sous la responsabilité du pasteur Gilles Bourquin dans l'Eglise de Vauffelin, bien visible dans les champs au sud du village. Les tout petits de 0 à 6 ans seront les bienvenus avec leurs parents, ainsi que leurs frères et sœurs. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire. Inspirée du récit biblique de la tour de Babel, l'animation permettra aux enfants de divers âges de construire des tours les plus hautes possible, en veillant à ce qu'elles ne s'écroulent pas.

La paroisse réformée de Rond-châtel se réjouit de vous rencontrer à cette occasion. | jcl



PÉRY-LA HEUTTE

Soirée vidéo

Nous vous rappelons que notre soirée vidéo aura lieu le vendredi 1^{er} novembre à partir de 19 heures. Le lieu exact vous sera communiqué en temps utile. Inscription indispensable sur la liste qui circule le lundi soir à la halle de gymnastique ou directement auprès de Suzanne par téléphone ou SMS au 079 547 72 60. Merci de mentionner si vous apportez un dessert ou une salade. Le prix à payer sera de 12 francs environ. | fsgr

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



Transfert de compétences en cas de catastrophe

L'organe intercommunal de conduite, qui était jusqu'ici rattaché à l'organisation de la protection civile, va être repris par l'association Jura bernois. Bienne (Jb.B). Le Conseil municipal a approuvé un projet de règlement y relatif et un arrêté qui règle les modalités de détail. La nouvelle organisation sera

baptisée Organe de Conduite régional (OCRég), et sera administrée par l'association Jb.B., qui nommera aussi les membres de la structure. Cette nouvelle organisation permettra de gérer les situations exceptionnelles auxquelles les communes ne peuvent faire face seules. Si les organes de conduite change-

ront, qui ne dépendront plus de l'OPCjb, l'action en elle-même ne changera pas fondamentalement, mais visera toujours à une protection la plus optimale possible de la population.

Le projet de règlement sera soumis à l'assemblée municipale de décembre prochain. | cm

SAPEURS-POMPIERS OPRV

Recrutement!

Vous aurez 19 ans ou plus en 2020 et le monde des pompiers vous a toujours fasciné, alors ceci est pour vous!

N'hésitez pas à venir nous retrouver le mercredi 6 novembre à 18h au hangar d'Orvin (rue de l'Echelette 6).

Lors de cette soirée, nous vous présenterons dans ses moindres détails notre organisation afin de vous donner envie de nous rejoindre.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous rencontrer à cette occasion. | em

COMMISSION 3^E ÂGE DU BAS-VALLON

Le plaisir de manger

Conférence avec Isabelle Zanella-Ayer, BSc BFH Diététicienne ASDD

Comment améliorer son alimentation au quotidien? Quelques trucs et astuces pour tous les jours. Mercredi 30 octobre à 14h à la salle du Centre communal de Plagne, ouvert à tous. Renseignements supplémentaires ou service de transport: contacter notre présidente Martina Allenberg à Romont, lundi 28 octobre de 14h à 16h au 032 377 30 53. Café et tresse offerts par la Commission après la conférence. Au plaisir de vous rencontrer nombreux. | ma

Grand-maman Isabelle, Grand-papa Georgi

Toute la famille, enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, vous félicite pour vos noces de platine (70 ans de mariage).

C'est toujours avec plaisir que toute la famille vous rend visite dans votre maison de Plagne où vous avez encore la joie d'y vivre.

Nous vous souhaitons encore de longues années de vie commune et nous vous embrassons très fort.



LA HEUTTE

Brocante et curiosités



Les 26 et 27 octobre prochains, dans la grange d'une ferme de La Heutte, laissez vous suprendre par une brocante atypique. La famille Steiner passionnée d'objets authentiques s'amuse depuis plus de 10 ans à dénicher de belles choses du passé et à les disposer joliment avec une touche florale, la spécialité d'Ursule. Deux fois par année, ils ouvrent leurs portes au public de cette grange qui sent bon les objets d'antan.

De 9h à 18h, brocante et curiosités, légumes de la ferme et petite restauration régaleront les visiteurs présents et combleront les petits creux lors de la visite.

Rendez-vous route de Sonceboz 15, chez la famille Steiner, pour plus d'informations, téléphone: 079 787 83 79. | jcl

NOTRE HISTOIRE

en images avec MEMOIRES D'ICI



La « classe inférieure » de l'école de Mont-Soleil aux Pruats compte 24 élèves en 1914. On relève que l'établissement dispose d'un cheval d'arçons et de barres de sport pour fortifier le corps des enfants qui, pour la plupart, étaient des filles et des fils d'agriculteurs.

Mention de provenance: Mémoires d'Ici, Fonds Edwige Geiser

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H



Assemblée ordinaire de la Paroisse catholique romaine de Bienne et environs

du mercredi 27 novembre 2019, 20h00 au Centre paroissial de Ste-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne

Ordre du jour

1. Elections des scrutateurs et des scrutatrices
2. Elections des délégués au synode pour la période 2020-2023
3. Crédit d'investissement pour le chemin de Sion
4. Information relative au plan financier 2019-2024 et investissements 2020
5. Budget 2020, quotité de l'impôt ecclésiastique
6. Election complémentaire au Conseil de paroisse
7. Divers

Les documents relatifs aux points 3 à 5 peuvent être consultés dès le 25 octobre 2019, pendant les heures de bureau, auprès de l'Administration de la Paroisse et des centres à l'exception de la Communauté des Villages.

Week-end SHIATSU découverte à Saint-Imier – du 1^{er} au 3 novembre

Venez découvrir une technique ancestrale

Le shiatsu qui signifie « pression du doigt », est une technique de massage japonais de « digitopression » à mi-chemin entre l'acupuncture, l'ostéopathie et les massages.

Apprenez un soin complet

Après le week-end, vous serez en mesure de donner un soin de base complet et efficace, que ce soit auprès des membres de votre famille, de vos amis ou de vos proches. (Peut être pris en compte pour la formation complémentaires pour les thérapeutes)

Lieu: Beau-Site 22, Saint-Imier
 Horaires: vendredi de 18h à 21h
 samedi et dimanche de 8h30 à 18h
 Contact: Marie von Niederhausern, 079 409 50 36
 info@femmeloove.ch, www.femmeloove.ch
 Tarifs: 395 fr. (support de cours et vidéo compris – aucun prérequis)

Informations complémentaires: voir communiqué



ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
 Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:

- Des jeux de société
- De la gymnastique douce
- Des activités à l'extérieur
- Concert et spectacle
- Du repos
- Des repas de qualité
- Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
 LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
 032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

imprimerie

bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch
 032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch

*Feuille
 d'Avis
 du District
 de Courtelary*

032 944 17 56 | fac@bechtel-imprimerie.ch

Nous imprimons pour vous en noir et en couleurs

- cartes de visite • cartes de naissance, de mariage • faire-parts de deuil et cartes de remerciements • en-têtes de lettre, factures, devis, formulaires • papillons, affiches
- enveloppes, sachets • jeux de formules • brochures, livrets, blocs • calendriers

Nous réalisons aussi

- numérotations, perforations, découpes, rainages • boîtes pliantes en carton
- publipostage (mailing), etc.

Impression numérique

- Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux ou de fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+

CormoAtlas en fête!

Repas et chansons avec Le Bel Hubert

**Dimanche 3 novembre dès 11 heures
 Cormoret – Salle polyvalente**

au menu: keftas, salades, pain et dessert à la marocaine

prix: adulte 25 fr. / enfant 15 fr.

Inscriptions: jusqu'au 30 octobre au 032 944 17 12
 ou 079 682 34 20
 ou par courriel: cormoatlas@yahoo.fr

En faveur de la construction de la 2^e partie de l'internat de Bouchbel, au Moyen Atlas marocain

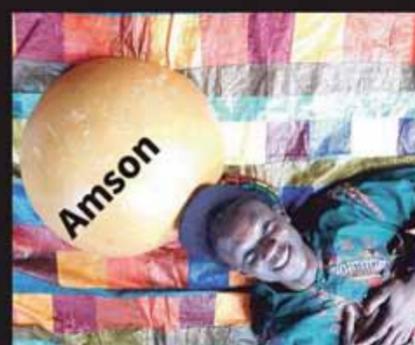


www.cormoatlas.ch

avec le soutien de la



Antidote Festival Socio-Culturel 2 et 3 novembre 2019



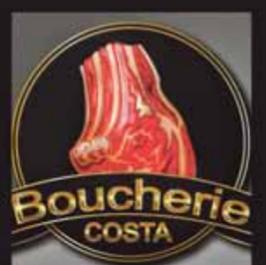
Dès 10h00 Tournoi et ateliers

Ouverture des portes spectacle samedi 2 18h30

Dj SKAN



Adulte: 25 CHF
 Etudiant: 15 CHF
 Enfant dès 10 ans: 10 CHF



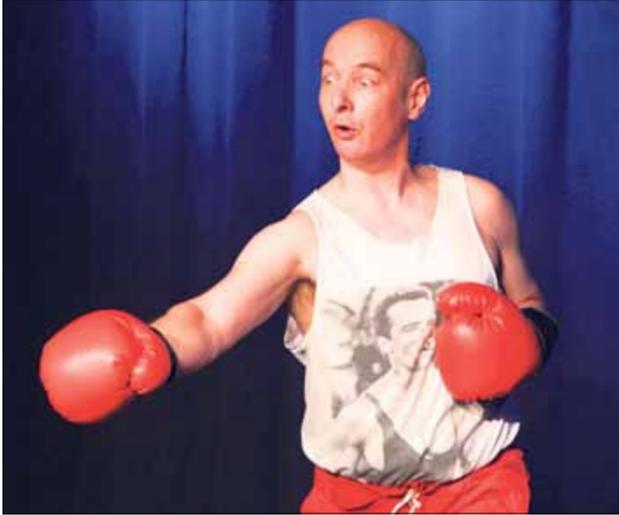
Collège de Courtelary 2608, Grand-rue 65

PÉRY

Touche d'humour chez les accordéonistes

L'Ensemble d'Accordéons organise son concert annuel, samedi 26 octobre dès 20h au Centre communal de Péry. Dirigé et préparé comme de coutume par Gabrielle Joray, le programme musical très varié sera présenté par Raymonde Froidevaux, petit bout de femme pleine d'énergie au sourire généreux, qui avec son talent de conteuse vous fera découvrir les musiques composées aux quatre coins du monde.

En seconde partie, Bruno Kobel, humoriste jurassien sera sur scène avec dans ses bagages une multitude de faits réels et d'expériences vécues sous l'appellation *Y a toujours autre chose qui cloche*. Sa devise est de mettre une touche d'humour sur des situations rocambolesques. Venez nombreux passer un bon moment de détente en musique et franche rigolade. La soirée se terminera tardivement, toujours en musique. |jcl



PÉRY

Bazar au Centre communal

Un samedi au profit des enfants handicapés

Samedi 2 novembre aura lieu le bazar de la Communauté Catholique des Villages. Celui-ci se tiendra au centre communal de Péry. Il débutera à 11h avec la vente dans les stands de Savons *Coccinelée*, des vêtements *Captain Tortue*, produits de nettoyage *Cleafin* et des produits de l'huilerie *Huissoud*. Dès 11h30, animation avec le magicien *David Schulthess*. A midi, repas des familles, au menu: jambon et salade de pommes de terre pour le prix de 12 francs et la demi-portion à 6 francs. A 13h, animation musicale avec La Fanfare des jeunes de l'Harmonie Orvin sous la direction de Johnny Vicenzi. Dès 13h45, concert de

la Chorale de l'école de Péry-La Heutte suivi du grand match au loto pour les enfants et adultes avec de magnifiques lots, prix des cartes, 1 carte, 15 francs 2 cartes, 25 francs 3 cartes, 40 francs et 4 cartes, 50 francs. Le bénéfice de la journée sera distribué aux institutions d'enfants handicapés de la région. Pour les personnes qui désirent confectionner des pâtisseries, gâteaux et autres desserts, ils seront les bienvenus, vous pourrez les apporter le vendredi après-midi ou le samedi dès 9h. Nous vous en remercions d'avance très vivement. Nous nous réjouissons de vous rencontrer nombreux lors de ce bazar. |jcl

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS

Passage à niveau: l'Exécutif intervient

Une délégation du Conseil municipal a rencontré tout récemment les représentants des CFF, pour aborder avec eux divers sujets liés au rail dans la commune. A cette occasion, la grande régie a manifesté son souhait de fermer définitivement le passage à niveau pour piétons situé au bas du Pourpoint. Cette installation date de 1959 et les CFF estiment qu'elle ne répond plus aux normes actuelles en matière de sécurité.

Lundi soir, l'Exécutif a examiné la question en plénum et a décidé d'intervenir pour que ce passage soit maintenu, moyennant diverses modifications légères, en particulier sur le tourniquet et la barrière. Ces travaux effectués, le passage semble suffisamment sécurisé aux yeux des autorités, avec ses lampes rouges et sa sonnerie.

Le Conseil va donc adresser un courrier dans ce sens aux CFF. |cm



Un passage suffisamment utilisé pour justifier son maintien, estiment les autorités

En assemblée le 9 décembre

Le Conseil municipal a validé lundi l'ordre du jour de l'assemblée municipale dite du budget, laquelle est agendée au 9 décembre (20h, halle de gymnastique). Outre les prévisions financières de la collectivité pour 2020 (lesquelles feront l'objet d'une présentation circonstanciée en temps voulu dans ces colonnes), les ayants droit se pencheront notamment sur deux crédits. Le premier, de 900 000 francs,

est destiné à la réfection complète de la rue du Pourpoint; il s'agira là de refaire complètement le coffre de la chaussée, avec ses conduites d'eau propre et d'eaux usées, ainsi que celle des eaux claires parasites. Le deuxième crédit, de 105 000 francs celui-là, doit permettre de remplacer les portes et vitrages du complexe du Brahon.

Le nouveau règlement de la crèche municipale sera soumis

également à l'assemblée, tout comme l'introduction des bons de garde, avec son règlement et sa dépense périodique; ce dernier sujet sera lui aussi présenté en détails dans ces colonnes.

L'OCRég et le règlement afférent (voir ci-contre) complèteront cet ordre du jour, avec l'arrêté de compte de l'assainissement des chemins de la Tanne. |cm

Sentiers à la loupe

Hugues Guerrin, surveillant local des sentiers et chemins pédestres, vient de livrer au Conseil municipal un rapport 2019 remarquablement précis et complet, illustré par des photographies en terrain. Il y relève tous les problèmes rencontrés, dus pour la plupart à des arbres tombés.

Le responsable des travaux publics, le conseiller municipal Claude-Alain Wüthrich, va se pencher sur ce rapport et ordonner les mesures nécessaires, en particulier le long du sentier menant au Grabe. |cm



OCRég Jura bernois: préavis favorable

L'Exécutif local a examiné, approuvé et préavisé favorablement, à l'attention de l'assemblée municipale du 9 décembre prochain, le règlement relatif à l'entrée en fonction de l'OCRég, soit l'organe de conduite régional auquel la commune pourra faire appel lorsqu'elle sera confrontée à des catastrophes, situations d'urgence, événements majeurs et autres grandes manifestations, auxquels elle ne peut faire face seule. Dès

le 1^{er} janvier 2020, cet OCRég épaulera les communes du Jura bernois dans de tels cas, en ne se substituant pas à elles mais en coordonnant les moyens mis en œuvre et en soutenant les autorités locales dans la gestion de l'événement.

Le règlement précise par ailleurs que la gestion administrative et le contrôle des activités de l'OCRég sont confiés à l'association Jura bernois.Bienne. |cm

Crédit débloqué

Lundi soir, le Conseil municipal a débloqué un crédit de 12 631 francs exactement, pour les travaux de réfection nécessaires le long du chemin reliant la Fin-du-Pertuis et Le Relais, lesquels ont été confiés à l'entreprise locale Hänzli. Ce chemin a évidemment souffert de la circulation due au chantier en cours sur la Fin-du-Pertuis. |cm

Cimetière

Les travaux de réfection, sur les sentiers bitumeux sillonnant le cimetière, ont débuté cette semaine. Il en résulte quelques désagréments inévitables et les usagers sont par avance remerciés de la compréhension dont ils feront preuve durant ce chantier. |cm

Petit permis de construire

selon l'art 27 DPC

Requérant: Pollino Giuseppe, Hauptstrasse 103 à 2554 Meinisberg; auteur du projet: Pollino Giuseppe, Hauptstrasse 103 à 2554 Meinisberg; propriétaire foncier: Pollino Giuseppe, Hauptstrasse 103 à 2554 Meinisberg; projet: agrandissement d'un couvert existant, mise en place de panneaux publicitaires et matériels d'exposition; lieu-dit: rue Pierre-Pertuis 15, parcelle N° 1064, zone HA2 à 2605 Sonceboz-Sombeval; dimensions: selon plans déposés; genre de construction: fondation: béton, façades bois. Le dossier peut être consulté au bureau municipal où les oppositions doivent être adressées jusqu'au 25 novembre. Sonceboz-Sombeval, le 25 octobre |police des constructions

Intéressés par les premiers secours?

Le défibrillateur installé sur le hangar des sapeurs-pompiers La Suze, au Brahon, est désormais en fonction. Conséquemment, et pour peu que suffisamment de personnes y prennent part, la Municipalité pourrait proposer un cours de base menant au premier échelon de la formation de First Responder

(premier répondant). Toutes les personnes intéressées par une telle formation, qui serait bien évidemment dispensée par des spécialistes agréés, sont chaleureusement invitées à le manifester en appelant l'administration communale, au 032 488 33 00. |cm

Mandat d'études pour deux rues

Aucune opposition n'ayant été présentée durant la période de publication, le projet de nouveau magasin Coop devrait obtenir assez rapidement l'autorisation de construire. Le chantier pourrait donc être lancé prochainement, qui verra la surface de vente quasiment doublée, avec pour objectif une ouverture du nouveau centre à fin 2020. Dans cette optique, le Conseil municipal a

examiné lundi soir l'offre d'honoraires que lui a adressée le bureau spécialisé Dudler, pour un concept de circulation dans le quartier en question, le long des rues Centrale et de la Gare. L'Exécutif a accepté cette offre; il inscrira au budget 2020 le montant nécessaire à la réalisation d'une étude détaillée, qu'il a donc confiée audit bureau biennois. |cm

Le clin d'œil

Résultats des élections fédérales 2019



DES VERTS POUR NOTRE POMME!

Tony

CATHOLIQUES RÉFORMÉES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE
BIENNE-LA NEUVEVILLE
BIENNE cure Sainte-Marie
032 329 56 01

Contact en cas de funérailles pour la Communauté Catholique des Villages Péry du 29 octobre au 2 novembre: Emmanuel Samusure, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 079 440 16 04, emmanuel.samusure@kathbiel-bienne.ch. Les funérailles ont lieu du mardi au samedi, la date et l'heure sont fixées par le célébrant.

Messes: samedi 16 novembre, 17 h, Chapelle de Reuchenette suivie du verre de l'amitié à la salle Sainte-Bernadette; samedi 24 décembre, 17 h, messe des familles. Pour les autres célébrations, se référer à l'Angelus.

Bazar: samedi 2 novembre, centre communal, Péry.

Newsletter: pour connaître la vie et les actions de la communauté catholique des villages Péry: s'inscrire à cdv-communauté-catholique-péry@bluewin.ch.

Visite de la Chapelle et des vitraux d'Emile Aebischer, dit Yoki: téléphoner pour la clef à Marlyse Nobs au 032 485 12 82 ou au 079 756 09 32, ou à Jean-Claude Lièvre au 032 358 17 49 ou au 079 668 01 32 quelques jours avant.

Location de la salle Sainte-Bernadette: 25 à 30 places, contact: Sylvie Monnier, os.monnier@bluewin.ch, en cas d'absence; Marlyse Nobs, am.nobs@bluewin.ch.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA
DU CANTON DU JURA
SAINT-IMIER rue des Roses 6
case postale 207

Célébration: dimanche 3 novembre, 10 h, à Saint-Imier.

Assemblée générale ordinaire: jeudi 21 novembre à 19 h 15, à la cure, rue des Roses 6, 2610 Saint-Imier (près du funiculaire) avec, notamment, budget et élection du secrétaire et nouveau règlement d'organisation.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
TRAMELAN

Secrétariat ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 26 octobre, 18 h à Saint-Imier; dimanche 27 octobre, 10 h à Corgémont.

Chapelet: mardi 29 octobre, 19 h à Saint-Imier.

Shibashi: mercredi 30 octobre, 9 h 30 à Saint-Imier.

Récit biblique: mercredi 30 octobre, 14 h à Corgémont.

Repas pour tous: vendredi 1^{er} novembre, 12 h à Corgémont; inscription jusqu'à mardi midi, 032 941 21 39, catholiqueromaine@bluewin.ch.

LE CATÉ EN ERGUËL

Culte de retour du camp Valdo: dimanche 27 octobre, 10h-11h, 10H, église de la Ferrière.

Soirée Totem: vendredi 1^{er} novembre, 19h30-21h, église de Corgémont, 11H, pour les parents et leurs jeunes.

PAROISSE RÉFORMÉE
CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Cultes: dimanche 27 octobre, 10 h à la Ferrière, culte de retour du camp Valdo (10H) et baptême de Théo Stulz, suivi du verre de l'amitié; dimanche 10 novembre, à Cortébert, baptême de Léanëlle Rose Giaucue.

Prière œcuménique: chaque mercredi de 19 h 15 à 19 h 40 au temple de Corgémont.

Vacances du pasteur: David Giaucue sera en vacances du 28 octobre au 3 novembre inclus. Il ne sera pas joignable pendant cette période.

032 489 17 08, www.referguel.ch/paroisses/corgemont-cortebert, corgecorte@referguel.ch

David Giaucue, 079 823 75 84 david.giaucue@referguel.ch

Services funèbres: 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse: E. Hohermuth, 032 963 11 89 4hohermuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 27 octobre, 10 h, à la collégiale à Saint-Imier, culte retour de camp avec la participation des catéchumènes. Apéritif à l'issue de ce culte.

Philippe Hauri, président, 079 271 99 10 philippe.hauri@bluewin.ch

J.-P. Mérillat, pasteur, 032 944 11 63 jphmerillat@bluewin.ch

A. Stieger, secrétaire, 079 413 47 32 annelise.stieger@bluewin.ch

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
LA FERRIÈRE

Culte commun: dimanche 27 octobre, 10 h, culte de retour de camp Valdo 10H (culte commun) et baptême de Théo Stulz, suivi d'un apéro.

Vente de paroisse: samedi 26 octobre, Renan, Ancre, dès 11 h 30.

Concert des accordéonistes de Tramelan et environs: samedi 26 octobre, Renan, temple, 20 h.

Serge Médebielle, pasteur 032 963 11 27 079 414 03 60

Pierrette Wäfler présidente et service auto 032 961 15 81 ou 079 291 42 05

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
DE RONDCHÂTEL
PÉRY rue du Collège 12

Cultes: samedi 26 octobre, 16 h 30, à Vauffelin. Culte d'Eveil à la foi pour les tout-petits de 0 à 6 ans, leurs parents et leurs frères et sœurs plus grands. Thème: La Tour la plus haute. L'Évangile nous invite à sortir des sentiers battus, mais il nous enseigne aussi la prudence. Les enfants pourront chanter, découvrir différentes langues, construire des tours les plus hautes possible, avec différents matériaux, en évitant qu'elles ne s'écroulent. Officiant: Gilles Bourquin. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la Fondation pour la pastorale alémanique.

Préparation à Noël, cycle I: première rencontre, samedi 2 novembre, 9h-11h30, Grain de sel, Orvin.

Catéchisme 11H: vendredi 25 octobre et samedi 26 octobre, La Vie à Bienne.

Fruits TerrEspoir: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au

31 octobre. Livraisons le 13 novembre à Péry et Vauffelin, le 14 novembre à Orvin.

032 485 11 85 (lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres: 079 724 80 08

Location de salles: 032 485 11 85 Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76 Gilles Bourquin 079 280 20 16

Catéchisme: 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77 et Christian Borle, 078 739 58 28

10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74 11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Daniel de Roche, 079 337 50 76

PAROISSE RÉFORMÉE
RENAN

Culte commun: dimanche 27 octobre, La Ferrière, 10 h, culte de retour de camp Valdo 10H (culte commun) et baptême de Théo Stulz, suivi d'un apéro.

Vente de paroisse: samedi 26 octobre, Ancre, dès 11 h 30.

Concert des accordéonistes de Tramelan et environs: samedi 26 octobre, temple, 20 h.

Serge Médebielle, pasteur 032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente 078 761 46 38

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
SAINT-IMIER

Cultes: dimanche 27 octobre, culte commun de retour de camp de caté 10H à La Ferrière, 10 h; dimanche 3 novembre, culte commun de la Réformation, 10 h, Sombeval, pour un transport: 032 941 37 58 en matinée.

Un soir, un texte: attention, changement de date: jeudi 31 octobre, 19 h-21 h à la cure. Voir communiqué.

Femmes protestantes: la Baratte vous accueille à la cure chaque vendredi de 9 h 30 à 11 h pour le café-croissant.

Après-midi récréatif des aînés: prochaine rencontre mardi 29 octobre de 14 h 30 à 17 h 30 à la cure.

Plan annuel des cultes disponible au 032 941 37 58 ou à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Pasteur desservant: Alain Wimmer 079 240 63 16 alain.wimmer@bluewin.ch

Services funèbres: 0800 22 55 00

paroisse.st-imier@hispeed.ch www.referguel.ch

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 27 octobre, culte de retour de camp à 10 h à La Ferrière.

Aînés: le mardi 29 octobre de 14 h-17 h à la cure, Collège 19, jeux et partage.

Catéchisme cycle I, 3H-6H: les familles réformées de Sonceboz-Sombeval avec des enfants de 3H-6H qui n'auraient pas reçu la lettre d'inscription envoyée le 15 octobre sont priées de contacter la responsable, Annarosa Riesen, tél. 076 615 23 52, annarosa.riesen@sunrise.ch.

Conseil de paroisse: jeudi 31 octobre 17 h 30.

Téléphone de piquet de l'Erguël, services funèbres: 0800 225 500

Richard Riesen, pasteur (42% dans la paroisse et 13% dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël), 032 489 17 68, 076 536 53 26, richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE
SONVILIER

Culte pour le retour de camp des catéchumènes de 10H de l'Erguël: dimanche 27 octobre, 10 h, La Ferrière, officiants: équipe catéchétique.

Catéchisme cycle I (enfants de la 3H à 6H): séquence de Noël *Le sapin qui ne voulait pas mourir*. Première rencontre le samedi 2 novembre de 9 h à 12 h, puis les vendredis de 16 h 30 à 18 h 30. Rendez-vous à la maison de paroisse. Inscriptions auprès de A. Wimmer.

Alain Wimmer, pasteur, 079 240 63 16 alain.wimmer@referguel.ch

Présidente de paroisse et service de taxi: Beatrix Ogi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59 location@paroissesonvillier.ch

Services funèbres: 0800 225 500

Site internet: www.referguel.ch

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION
DER DEUTSCHSPRACHIGEN
REFORMIERTEN
TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: am 27 Oktober um 10 Uhr im Seehof, mit Pfarrer Stefan Meili und dem Jodlerclub Rosiniithal, Welschenrohr.

Christina und Stefan Meili Pfarrerehepaar, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE
TRAMELAN

Catéchisme cycle 1: samedi 26 octobre, maison de paroisse, 5H et 6H de 9 h à 10 h; 3H et 4H de 10 h 15 à 11 h 15. Resp: Ch. Châtelain, 078 641 79 60.

Culte de la Campagne d'automne: dimanche 27 octobre, 10 h, église; participation de Tramusica. Pasteur Ph. Kneubühler. Collecte: EPER. Taxi sur appel, prière de s'annoncer le matin même entre 8 h et 9 h au 032 483 10 11. Verre de l'amitié à l'issue du culte.

Célébration œcuménique home Les Lovières: lundi 28 octobre, 15 h, salle polyvalente, célébrant P. Donzé.

Veillée de Prière Taizé: mardi 29 octobre, 19 h 30, église.

Rencontre œcuménique des aînés: mercredi 30 octobre, 14 h 30, maison paroisse. Intelligence artificielle et numérisation...et l'Humain dans tout ça? Intervenant J.-L. Créatin.

Conseil de paroisse: jeudi 31 octobre, 19 h 30, maison de paroisse.

Services funèbres: 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
VILLERET

Culte: dimanche 27 octobre, 10 h, La Ferrière, cycle 3.

Prière matinale: mardi 29 octobre 6 h 30.

Mini culte: mardi 29 octobre 18 h, Villeret, mini culte Ecriture.

Secrétariat: 032 941 14 58 (vendredi: 8 h-11 h)

Le pasteur est de permanence les mardis matin au bureau et tous les jours au 079 289 95 06

Services funèbres: 0800 225 500

villeret@referguel.ch www.referguel.ch

TÉMOINS
DE JÉHOVAHSAINT-IMIER
rue du Vallon 28

Réunions hebdomadaires: le mardi à 19 h 15 et le samedi à 17 h.

Plus d'informations: jw.org (site officiel gratuit)

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE
ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 27 octobre, 9 h 45.

www.epeo.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
MÉTHODISTE BÉTHANIA
SAINT-IMIER Fourchaux 36

Flambeaux: samedi 26 octobre, 13 h 30.

Culte: dimanche 27 octobre, 9 h 30, culte avec Alain Meyrat, sainte-cène, garderie et école du dimanche.

Bertrand Mathys 032 941 49 67

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
ACTION BIBLIQUE
SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 27 octobre, 10 h, prédication Claude-Alain Nuti, école du dimanche, garderie.

Club d'enfants: jeudi 31 octobre, 12 h.

JAB junior: samedi 2 novembre, 18 h.

David Weber, pasteur dpj.weber@gmail.com www.ab-stimier.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE
SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Service religieux: dimanche 27 octobre à 9 h 30, mercredi 30 octobre, 20 h, au Figuier.

Musique: lundi 28 octobre, 20 h, répétition du chœur.

Didier Perret dpe2610@gmail.com www.stimier.nak.ch/agenda

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
DU PIERRE-PERTUIS
SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 27 octobre, 9 h 30, message et école du dimanche.

Rencontre de prière: mardi 29 octobre, 20 h.

Répétition de chants: mercredi 30 octobre, 19 h 30.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
Mennonite du Sonnenberg
TRAMELAN

Culte de famille: dimanche 27 octobre à 10 h aux Mottes, suivi d'un repas en commun.

Veillées de prière à la manière de Taizé: mardi 29 octobre à 19 h 30 à l'Eglise réformée.

Moment de prière et de silence: mercredi 30 octobre à 13 h 30 à la rue des Prés.

PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
DE SAINT-IMIER

A manger pour tous!

Jeudi 31 octobre, de 19 h à 21 h, Cure de Saint-Imier



Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, ni de participer aux trois rencontres, ni d'être protestant.

Des repas qui font sens, tel est le thème général que nous vous proposons lors des ren-

Soirée communautaire: mercredi 30 octobre à 19 h 30 à la rue des Prés.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT
TRAMELAN Grand-Rue 58

Représentation théâtre Les Bois: samedi 26 octobre, 19 h 30.

Culte: dimanche 27 octobre, café-croissant à partir de 9 h, puis dès 9 h 45, matinée à thème, activité enfants, garderie, message de Nicolas Frei.

Prière 29B12: lundi 28 octobre, dès 19 h 30, nous prions pour vous.

Prière: mardi 29 octobre, 9 h.

Prière de Taizé inter-église au Temple réformé: mardi 29 octobre, 19 h 30.

Groupe de dames: mardi 29 octobre, 20 h.

P. et M. Donzé 032 487 44 37 www.ads-tramelan.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER
TRAMELAN Grand-Rue 116

entrée: face à Albert Gobat 15

Weekend d'église: samedi 26 octobre, 10 h, à Leysin, orateur: Ernest Geiser, thème: *Le Saint Esprit aujourd'hui*.

Soirée de Louange: dimanche 27 octobre, 19 h 30, à la salle des fêtes de Reconvillier, avec Bob Davet (The Turning).

Prière de Taizé: mardi 29 octobre, 19 h 30, à l'Eglise Réformée.

Prière & partage: mercredi 30 octobre, 20 h, au Figuier.

One'2019: samedi 2 novembre, ouverture des portes 9 h, au Forum Fribourg.

032 487 32 17 eric.germain@lafree.ch www.eglise-dufiguier.ch

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE
TRAMELAN rue A. Gobat 9

Culte: dimanche 27 octobre, 9 h 30, avec Marc Schöni, garderie et école du dimanche.

Conseil Pastoral: mardi 29 octobre, 18 h 15.

Conseil d'église: mardi 29 octobre, 18 h 45.

Semaine des petits groupes: mardi 29 octobre, 20 h.

032 487 43 88 032 487 31 40 www.oratoiretramelan.ch

COMMUNAUTÉ
ANABAPTISTE MENNONITE
LA CHAUX-D'ABEL

Flambeaux: samedi 26 octobre, 13 h 30.

Célébration œcuménique – Temple réformé à Saignelégier: dimanche 27 octobre, 10 h.



Délai paroisses
LUNDI SOIR

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



CORGÉMONT

Calendrier villageois des fenêtres de l'avent

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'inscription pour les traditionnelles fenêtres de l'avent de Corgémont est de nouveau ouverte.

Si vous avez envie de vous inscrire pour une fenêtre simple ou avec accueil, annoncez-vous chez Christine Brechbühler.

Rappel: il faut que le numéro correspondant apparaisse sur la fenêtre et qu'elle soit illuminée jusqu'au 6 janvier 2020. La décoration est libre. | *paroisse reformée de corgémont-cortébert*

Inscription: Christine Brechbühler
079 565 93 66

La Poste réduit ses horaires

Tout comme la population a pu le faire à travers un dépliant distribué ces derniers jours en tous ménages, le Conseil municipal a pris connaissance des nouveaux horaires d'ouverture décidés par La Poste pour son bureau de Corgémont, et qui entreront en vigueur le lundi 4 novembre prochain. Ces horaires ont été sensiblement réduits, puisque le service sera accessible uniquement de 8h à 10h et de 16h à 18h en semaine; l'ouverture du samedi ne subit pas de modification, qui demeure la tranche 9h-11h.

Quoique conscientes que leur influence est désormais

très réduite dans ce domaine, les autorités locales ont décidé d'adresser immédiatement un courrier au géant jaune, pour exprimer leur profond regret face à cette nette diminution de l'offre. S'il convient que La Poste est moins sollicitée aujourd'hui, le Conseil municipal rappelle pourtant qu'il s'agit d'un service public, qui jouit même d'un monopole en ce qui concerne le courrier de lettres; dans ce sens, La Poste doit à son sens assumer un devoir plus important, auprès de la population, qu'un autre service commercial soumis à concurrence directe. | *cm*



Protection de la population: règlement approuvé

Lundi soir, le Conseil municipal a approuvé le règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population en cas de catastrophes, de situations d'urgence, d'événements majeurs et de grandes manifestations. Il a préavisé favorablement cet objet à l'attention des ayants droit, lesquels pourront s'exprimer à ce sujet en assemblée municipale du 9 décembre prochain.

En résumé, le règlement stipule que les compétences financières et de gestion des interventions sont confiées à

l'OCRég (organe de conduite régional), lequel entrera en fonction au 1^{er} janvier 2020; il sera géré administrativement et contrôlé par l'association Jura bernois.Bienne. L'OCRég a pour tâche de soutenir les communes dans la gestion des événements dépassant leurs compétences et de coordonner, dans ces cas, les moyens d'intervention mis en œuvre.

On rappellera que cette nouvelle organisation ne changera ni les actions dans le terrain ni leur but central, à savoir la protection la plus efficace possible de la population. | *cm*

Estivage

Avis aux promeneurs et rappel aux éleveurs: le bétail vit ses dernières heures 2019 sur le pâturage communal. La rentrée de l'estivage est en effet agendée au jeudi 31 octobre prochain. | *cm*

Délégations

Etienne Klopfenstein, maire, et Michel Tschan, conseiller municipal, représenteront les autorités locales à l'assemblée de Jura bernois.Bienne, le jeudi 14 novembre à Malleray.

Le maire participera également au bilan de saison que tirera l'Espace découverte Energie, le mercredi 20 novembre à Mont-Soleil. | *cm*

Dernières ouvertures des Carolines en 2019

Les autorités et le service technique rappellent à la population que la décharge des Carolines passe la semaine prochaine à son horaire de fin de saison. Demain samedi 26 octobre, elle sera encore ouverte de 17h à 18h. Mais ensuite, les dernières ouvertures de l'année 2019 se feront selon l'horaire réduit, à savoir de 16h à 17h les mercredis 30 octobre et 6 novembre, ainsi que les samedis 2 et 9 novembre.

Le 9 novembre au soir, la décharge fermera ses portes pour l'hiver. Il faudra attendre le samedi 14 mars pour sa première ouverture 2020.

On profitera de rappeler que cet endroit est destiné aux seuls habitants de la commune (et de sa voisine Cortébert), qui peuvent y déposer, en période d'ouverture, des matériaux d'excavation, terre, marne, pierres naturelles, ainsi que des déchets verts à trier; pour ce qui concerne ces derniers, on veillera à déposer sur le tas ad hoc les branches et autres buissons qui seront déchiquetés, sur l'autre les coupes de gazons, fleurs et feuilles qui seront pour leur part composées.

Aucun autre matériau n'est accepté aux Carolines. | *cm*

16 communes – 1 journal

CORTÉBERT

Ramassage du papier

Les élèves de l'école primaire procéderont au ramassage du papier le mardi 29 octobre, dès 8 heures.

Prière de bien ficeler les paquets et de les déposer à l'extérieur. Les cartons et les

cabas ne sont pas acceptés. Les enveloppes et sacs en plastique doivent être éliminés. Prière de ne pas préparer des paquets trop lourds.

Le bénéfice de l'opération alimentera la caisse scolaire

et permettra de réduire le prix des camps et des courses d'école. Le jour du ramassage, vous pouvez nous atteindre au 076 383 34 07. Merci d'avance.

| *école primaire*



MULTIMONDO

5^e conférence spécialisée sur l'intégration

Diversité dans le marché du travail: avantages et défis

Multimondo, le centre de compétence pour l'intégration des personnes issues de la migration dans la région de Bienne, du Seeland et du Jura bernois, a le plaisir de vous inviter à sa conférence spécialisée sur le thème *Diversité dans le marché du travail: avantages et défis*.

Notre société est diversifiée avec des personnes aux expériences, identités, caractéristiques, aptitudes et compétences différentes vivant et travaillant ensemble. Mais que faisons-nous de cette mixité? Quel est son potentiel? Quels mécanismes apportent des avantages, quels défis rencontrons-nous?

Dans cette conférence, nous traitons les opportunités, le potentiel et les défis de

la diversité sur le marché du travail. Celle-ci est présentée à plusieurs niveaux et touche tous les secteurs de la société; cette fois nous mettons l'accent sur le domaine de l'intégration au travail et de l'éducation qui va avec. Que signifie la diversité sur le lieu de travail, sur le marché du travail, dans la gestion de l'entreprise, pour les ressources humaines, pour les agences de placement, ainsi que pour les employés?

Des exemples pratiques du secteur des entreprises, du domaine des institutions de placement (insertion professionnelle), du secteur de l'éducation, ainsi que des expériences personnelles d'employés ayant une expérience de la migration, visent à souligner ces opportunités et

défis. Au cours d'ateliers, des idées seront échangées de manière intensive avec d'autres personnes intéressées et des approches possibles seront développées pour promouvoir activement le potentiel de la diversité dans les entreprises où des conditions seront discutées d'une gestion réussie de la diversité.

La conférence aura lieu le jeudi 21 novembre de 13h à 17h30 à la Maison Farel à Bienne.

Vous pouvez vous attendre à un programme dynamique qui couvrira différentes perspectives sur le sujet.

Contact et inscription:
sandra.joye@multimondo.ch
032 322 50 19
078 605 06 80

Réclame

VOUS VOULEZ VOUS FAIRE REMARQUER?



CONSEIL EN MARKETING
GRAPHISME
CRÉATION DE STAND
SITE INTERNET

clin d'œil
PUBLICITÉ CRÉATIVE

TONY MARCHAND
2502 BIENNE
032 940 11 16
WWW.CLIN-D-OEIL.NET

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



Assemblée communale

L'assemblée communale du lundi 2 décembre, à 19h30, comprendra à son ordre du jour: le budget communal 2020, la quotité d'impôts, la taxe immobilière, la taxe des chiens et les taxes diverses 2020; une demande de crédit de 185 000 francs pour l'assainissement de l'éclairage public; une modification du règlement d'organisation en rapport avec l'introduction des bons de garde dans le domaine de l'accueil extrafamilial; le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes,

Petit permis de construire

non publié selon l'art. 27 DPC

Maître d'ouvrage propriétaire foncier et auteur du projet: Lorke Pierre, rue Neuve 21, 2613 Villeret.

Projet: pose d'un revêtement en panneau composite alu de couleur bronze métallique sur façades ouest et sud du garage (lui-même situé à l'ouest de la parcelle); dimensions: selon dossier déposé; emplacement: sur parcelle N° 170 de Villeret, située au lieu-dit rue Neuve 21, zone village; L'immeuble ne figure pas dans le recensement architectural de la commune.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale durant les heures d'ouverture. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en doubles exemplaires au Secrétaire municipal de Villeret jusqu'au 25 novembre. | cm

SYNDICAT SCOLAIRE COVICOU

Ramassage du vieux papier

L'école de Courtelary procédera au ramassage du vieux papier le jeudi 31 octobre dès 8 heures.

Les journaux et magazines, ficelés en paquets uniquement, sont à déposer devant les bâtiments.

Les jeunes élèves vous sont reconnaissants de ne déposer, dans la mesure du possible, que des paquets pas trop lourds.

Les cabas, sacs et cartons ne seront pas pris.

Les cartons de toutes sortes, berlingots (Tetra-pak), boîtes et emballages en carton, contrecollé (tambours pour les poudres à lessive par exemple), papiers pour fleurs, étiquettes, papier contrecollés (film alu), papiers sulfurisés et papier carbone ne font pas partie du vieux papier et ne seront pas enlevés. | syndicat scolaire covicou



Budget 2020

Le budget qui sera proposé à l'acceptation des citoyennes et citoyens lors de l'assemblée communale du lundi 2 décembre prochain a été discuté en commission des finances et approuvé par le Conseil municipal. Il prévoit un excédent de charges de 2460 francs pour le compte général et de 91 860 francs pour le compte global. Ce budget est proposé avec une quotité d'impôts maintenue à 1.79 et toutes les autres taxes au même niveau que pour le budget 2019. Un message sera rédigé en faveur de la population durant novembre avec toutes les explications en relation avec le budget communal 2020. | cm

Péréquation financière

L'administration des finances du canton de Berne, section péréquation financière, nous a adressé les décisions rendues pour 2019.

Pour la prestation compensatoire due au titre de la réduction des disparités, nous allons dépenser 44 919 francs alors que le budget prévoyait une dépense de 7200 francs; pour la prestation complémentaire accordée aux communes supportant des charges géotopographiques excessives, nous allons recevoir une somme de 100 206 francs alors que le budget prévoyait 96 600 francs; pour la prestation complémentaire accordée aux communes supportant des charges sociodémographiques, nous allons recevoir 10 472 francs alors que le budget prévoyait 10 000 francs. | cm

Analyse de l'eau

Le rapport d'analyse réalisé par RuferLab suite à notre prélèvement du 30 septembre à la rue des Longines 5. Température mesurée in-situ: 12.3°C; Escherichia coli / germe(s)/100ml: 0; Entérocoques / germe(s)/100ml: 0; germes aérobies / germe(s)/ml: 1. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml. | cm

Délégations

Carlos Chatelain représentera la commune à l'assemblée générale de l'Association Jura bernois Bienne, le jeudi 14 novembre à Valbirse. Richard Habegger participera à la présentation du livre: *L'industrie en images*, organisée par la Chambre d'économie publique, le mercredi 6 novembre à Courtelary. | cm

Performance et conférence à la Technos de Cormoret

Harmas et Ces papillons qui disparaissent

Après le festival Cormo'Rock du week-end dernier, l'association amacc (Animation Musique Arts et Culture de Cormoret) propose déjà une nouvelle manifestation dimanche prochain 27 octobre à l'usine Technos à Cormoret.

A 11h, c'est l'artiste locale Annette Schmucki, accompagnée pour l'occasion de Petra Ronner, qui présentera une performance musicale improvisée intitulée *harmas*.

La démarche artistique est basée sur les travaux de recherche de l'entomologiste Jean-Henri Fabre (1823-1915) et son ouvrage en dix volumes *Souvenirs entomologiques*.

Le groupe improvise vocalement sur des sons échantillonnés et sera accompagné de projections réalisées par Julia Bodamer.

Après l'apéro offert par l'association amacc, un repas raclette sera proposé sur place aux visiteurs.

A la mi-journée, on pourra visiter les installations de production électrique, barrage et turbine de l'usine Technos.

A 14h, l'entomologiste et naturaliste de Court, Jean-Claude Gerber, présentera une conférence *Les papillons, ces*



Harmas

joyaux ailés qui disparaissent.

Jean-Claude Gerber est actif dans différents domaines liés à la protection de la nature. Auteur de trois livres dont *Papillons du Jura* publié en 2016, il vous présentera son approche sur le monde des papillons (morphologie, métamorphose, habitats), et parlera des causes de leur régression et de la manière dont les spécialistes travaillent sur le terrain pour les recenser et les protéger.

Il montrera également comment aménager son terrain pour favoriser leur présence et les motivations qui l'ont amené à publier cet ouvrage.

Programme

- 10h, ouverture des portes, café croissants
- 11h, performance *harmas* par Anette Schmucki et Petra Ronner
- 12h, apéro et repas raclette
- 12h à 14h, visite des installations de production électrique par Daniel Stoll
- 14h, conférence *Les papillons* par Jean-Claude Gerber

Usine Technos, Petit-Bâle 16, Cormoret (gare à 2 minutes, parking sur la place du village à 5 minutes)

Entrée libre, collecte au chapeau

ART-TERRA CONNEXION

Antidote Festival Socio-Culturel

Une première édition de l'Antidote Festival Socio-Culturel a été mis sur pied par l'association Art-Terre Connexion. Il aura lieu les 2 et 3 novembre au collège de Courtelary.

Ce festival s'articule autour de trois axes: l'intégration sociale, la promotion culturelle et la sensibilisation. Il s'adresse aux enfants, jeunes adultes et aux familles.

Au programme du samedi, de 10h à 17h, on retrouvera un tournoi de baby-foot, du cross boxing avec la Jura Fight Academy, de l'art-vivant avec Fiona Lezzi, de la percussion avec Amson et de la séga danse en compagnie de Natacha.

Le soir, dès 19h, un grand moment avec Dakota et Nadia sur scène, qui ont terminé à la 2^e place de la finale de l'émission *La France a un Incroyable Talent* en 2018. Aujourd'hui, ils ont choisi la violence conju-



Yana Valença, photo © Sandra Garridos Campos

gale comme thème principal. Ils espèrent sensibiliser de manière différente le public à cette thématique qui est plus que jamais actuelle. Les autres acteurs de cette soirée sont: Amson, Fiona Lezzi, conteuse, P.L Dance institut, tambours du Burudi et Dj Skan.

Le festival se poursuit dimanche 3 novembre, également de 10h à 17h avec de la boxe anglaise, des ateliers d'art-vivant et le macadam troc.

La violence conjugale, une réalité malheureuse

Moment d'émotion, dimanche après-midi à 14h avec le témoignage de Yana Valença sur la violence conjugale. C'est l'histoire d'une femme, d'un enfant d'abord, détestée de sa mère jusqu'à être torturée avec

des lames de rasoir, d'une adolescente jetée dans la prostitution, d'une femme finalement dominée par un mari manipulateur. De cette vie infernale, elle aurait dû au moins sombrer dans la folie, elle n'en était pourtant pas loin, convaincue de n'être rien. Elle s'en sort miraculeusement et apporte son témoignage poignant. L'association *L'Espoir de Yana* est basée sur son histoire.

Les inscriptions pour les diverses activités se font sur place. Cette première édition espère trouver un public nombreux. | arterreconnexion

Collège de Courtelary Samedi 2 et dimanche 3 novembre Places limitées
arterreconnexion@gmail.com
078 684 77 87



Fiona Lezzi

Réclame



Versez maintenant!
cec.clientis.ch

PRIVOR compte prévoyance pilier 3a

Toute l'année: taux préférentiel 0.250%



Clientis

Caisse d'Epargne Courtelary

ESPACE NICOLAS BÉGUELIN

La troupe du Clos-Bernon présente *Adagio*, une pièce tragi-comique

A-t-on trouvé meilleur révélateur que la mort pour réévaluer son désir de vivre ? Parfois le suicide n'est plus si urgent, surtout quand on n'a pas déniché la tenue idéale pour sa dernière bière, ou qu'on craint d'être entouré par des voisins d'éternité peu recommandables

Sur le ton de la comédie à l'italienne, *Adagio* nous parle de la mort en huit dramolettes tragi-comiques et deux brèves funèbres. « La mort, celle que l'on prépare, que l'on attend, que l'on côtoie volontairement, que l'on organise méticuleusement alors qu'on est encore bel et bien vivant » (*Emanuelle Delle Piane*).

Le théâtre d'Emanuelle Delle Piane, auteure contemporaine de La Chaux-de-Fonds, est un théâtre engagé, indubitablement. Certes, le ton est léger, avec un humour, souvent grinçant, qui chatouille où ça fait mal. Les dialogues sont rapides, drôles et ciselés, ils font mouche rapidement. Cependant, s'attaquer au sujet de la mort, ce grand tabou de nos sociétés, est loin d'être chose facile. Elle y parvient pourtant avec brio. Nous rions face à notre propre lâcheté, à notre incapacité à parler de ce thème, à la gêne et si grande curiosité qu'il suscite.

Adagio est une pièce à personnages multiples, pour quatre comédiens minimum, deux hommes, deux femmes.

La troupe

Créée il y a soixante ans par une équipe de jeunes passionnés, la troupe de théâtre du Clos-Bernon est membre de la Fédération Suisse des Sociétés Théâtrales d'Amateurs (FSSTA) depuis 1974. La troupe aime la diversité et n'hésite pas à goûter les différents styles théâtraux, des pièces du

répertoire classique aux créations originales. La curiosité et l'enthousiasme poussent régulièrement la troupe à participer à différents festivals de théâtre amateur dans lesquels elle s'est parfois distinguée, notamment au festival de Chisaz-FSSTA où elle a gagné le 2^e prix (1994) et le prix Théâtredrama (2010).

Après une audacieuse *Course du 1^{er} mai*, qui a poussé les acteurs à se dépasser physiquement sur scène, la troupe du Clos-Bernon était à la recherche de nouveaux défis. Elle a décidé de chercher la collaboration d'un autre metteur en scène afin d'amener un vent frais, une stimulation nécessaire à une approche différente du jeu des acteurs.

La troupe s'est approchée de l'actrice, auteure et metteur en scène professionnelle Nathalie Sabato, qui a accepté avec plaisir de relever le gant. Cette hyperactive touche-à-tout, pleine d'enthousiasme est vite parvenue à apporter son style, instaurer son rythme, tout en respectant la continuité et les valeurs de la troupe. Quoi de plus évident alors que de jouer une pièce contemporaine d'une auteure de La Chaux-de-Fonds, Emanuelle Delle Piane, avec qui Nathalie Sabato a déjà collaboré étroitement tout au long de sa carrière ?

Il s'agit d'*Adagio*, une pièce ayant déjà fait ses preuves à plusieurs reprises et dont le thème audacieux est celui de la mort.

Nathalie Sabato, metteur en scène

Nathalie Sabato est une comédienne/auteur/metteur en scène et photographe née à Genève en 1969, d'origine italo-allemande.

Après une formation à l'Université de Genève en lettres, à l'ERAD en théâtre et à l'École de Photographie de Vevey, elle arpente les scènes et festivals en solo ou en troupe, avant de se consacrer plus précisément à l'écriture (ateliers suivis avec Emanuelle delle Piane) et à la mise en scène. Sa dernière mise en scène est une commande du théâtre Barnabé, un spectacle musical autour de l'œuvre de Jean Villard-Gilles avec sept comédiens et 3 musiciens en live *On descend tous du cocotier* (2017) Dès octobre 2019, elle est engagée par Scenicprod (Lausanne) pour la création d'un spectacle pluridisciplinaire joué par 25 jeunes engagés dans un processus de réinsertion professionnelle par l'art.

Emanuelle Delle Piane, auteure

Née un 24 décembre à La Chaux-de-Fonds, d'origine suisse et italienne, Emanuelle Delle Piane a suivi des études de lettres et des formations variées en écriture de scénarios en France et aux Etats-Unis, notamment auprès de Frank Daniel. Elle a enseigné aux étudiants en audiovisuel de l'Université de la Sorbonne-Paris IV et donné régulièrement des



Gérard Zürcher, *Sui(s)cider*

ateliers d'écriture à des professionnels ou des enseignants. Elle est l'auteure de plus d'une trentaine de pièces pour adultes et pour enfants, mais aussi de scénarios, de pièces radiophoniques et de nouvelles. Ses textes ont fait l'objet de créations en France, en Suisse, en Belgique, en Italie, en Pologne, au Canada, en Arménie, et sont régulièrement joués.

Distribution

Mise en scène, photos et affiche: Nathalie Sabato.

Acteurs: Marylène Bartlomé, Anne Beuchat, Jacques Beuchat, Cécile Huguélet Engel, Véronique Vernez, Eric Wichtermann, Gérard Zürcher.

Techniciens son et lumière: Marcel Liengme et Jean Vaucher.

Régie/décors: Nathalie Sabato, Jacques Beuchat, Eric Wichtermann.

Musique: adaptation de thèmes originaux par Nathalie Sabato.

Administration/trésorerie: Annelise Vaucher.

Adagio d'Emanuelle Delle Piane, par la troupe de théâtre du Clos-Bernon
Mise en scène de Nathalie Sabato
A voir à l'Espace Nicolas Béguelin de Courtelary

Jeudi 14 novembre à 20h30
Vendredis et samedis 1^{er}, 2, 8, 9, 15, 16 novembre à 20h30
Dimanches 3, 10 novembre à 17h

Réservations: 032 489 14 85
ou 078 772 87 12 (dès 18h)

www.facebook.com/closbernon/

BIENNALE DE LA SPSJ

25 artistes exposent leurs œuvres à La Cave à Soyhières

La société des peintres et sculpteurs jurassiens (SPSJ) organise du 26 octobre au 17 novembre sa biennale à La Cave de Soyhières

25 artistes issus des rangs de la société présenteront leurs œuvres. L'artiste neuchâtelois Jacques Minala sera l'invité d'honneur.

La SPSJ

La biennale de la Société des peintres et sculpteurs jurassiens (SPSJ) est le temps fort de la vie de cette société fondée il y a 64 ans. La SPSJ est une association interjurassienne par excellence qui réunit des artistes du Jura, du Jura bernois et de Bienne. Elle a pour but de promouvoir les

arts plastiques dans toute la région de l'Arc jurassien.

La société actuelle compte plus de 39 membres actifs. Des expositions (biennales) sont agencées dans diverses galeries du Jura et Jura bernois où elles rencontrent un franc succès. Le musée lapidaire de Saint-Ursanne, le musée jurassien des Beaux-Arts à Moutier, la galerie La Cave de Soyhières, le Centre protestant de Sornetan, l'abbatiale de Bellelay, le CIP à Tramelan sont des lieux privilégiés des artistes de la SPSJ. Cette

année, les magnifiques salles voûtées de la Cave à Soyhières seront le rendez-vous automnale incontournable de tout amateur d'art.

Jacques Minala

A chaque biennale, il est de coutume d'inviter un peintre extérieur à la région. Le choix du comité s'est porté cette année sur Jacques Minala, du Val-de-Travers dans le canton de Neuchâtel.

Né en 1940 à Bienne, Jacques Minala est originaire de Sessa (Tessin). Après un apprentissage de technicien dentiste, métier qu'il n'affectionne pas particulièrement, mais qui lui permet de vivre, Jacques décide de finalement se vouer à la création artistique. Autodidacte, il devient ainsi musicien, dessinateur, graveur, peintre et sculpteur. Sa première exposition, il la fera en 1957, à Bienne, au théâtre de poche à l'âge de 17 ans.

En 1975, indisposé par le bruit et l'odeur de la ville, il quitte Bienne pour venir s'installer à Môtiers. C'est là qu'avec sa femme, durant deux ans, il rénove une magnifique ferme qu'ils ont achetée et qui a été entièrement pensée pour l'artiste. Par la suite, les époux Minala aménageront également leur maison de Taulignan, en Provence.

C'est dans ces 2 endroits magiques et baignés de soleil que Jacques Minala crée encore aujourd'hui toutes ses

toiles, mais aussi des bijoux, des gravures, des sculptures, des montres en série limitée, des emballages pour Camille Bloch, des étiquettes pour les bouteilles de vin, ainsi que plusieurs vitraux, dont ceux de la chapelle de La Vue-des-Alpes et ceux de l'église de Saint-Sulpice dans le Val-de-Travers.

Pleinement habité par l'émotion, c'est à travers elle qu'il s'épanouit dans son art, comme il aime à l'expliquer. Ses toiles sont remplies de lumière et de couleurs s'inspirant de la nature et dont la vibration ne laisse personne indifférent. Infinie, sa créativité est remplie de passion et de générosité.

Aujourd'hui, les œuvres de Minala s'exposent bien au-delà de nos frontières et plusieurs d'entre elles ont été acquises par des entreprises et administrations, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger, entre autres par la Confédération, le canton du Jura, la ville de Bienne, le musée des Beaux-Arts de Moutier, Pully et de Neuchâtel.

Les exposants

Baumann Edith-Aline, tableaux; Béguelin Jean-Pierre, tableaux; Berberat Liliane, tableaux; Bessire Gérard, tableaux; Biétry Marlène, sculptures; Cattin-Christe Corinne, tableaux; Chaignat Jacqueline, tableaux; Chalverat Joseph, tableaux; Charmillot Gabriel, tableaux; Froehlich Florian, tableaux; Hofer Isabelle,



Hans-Jörg Moning

sculptures; Humair Jacques, tableaux et sculptures; Indermaur Alain, tableaux; Kokollari Mercedes, tableaux; Mayou, sculptures; Meyer Martine, tableaux; Michel Pierre-Alain, tableaux; Moning Hans-Jörg, tableaux; Nappez Dominique, tableaux; Paroz Petra, tableaux; Rais Damien, tableaux; Stefanova Mira, sculptures; Theubet Anne-Marie, tableaux; Fono

Fono, tableaux; Voyame Nathalie, tableaux. | cm

Biennale de la Société des Peintres et Sculpteurs Jurassiens – SPSJ
Du 26 octobre au 17 novembre
Vendredi 18h-20h
Samedi et dimanche 15h-18h
La Cave à Soyhières
Vernissage samedi 26 octobre à 18h



Alain Indermaur

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



Champignonneurs amateurs d'Erguël, le contrôleur n'attend plus que vous

Depuis cette année, Saint-Imier a son contrôleur officiel de champignons. En cas de doute sur la nature de la cueillette, un coup de fil peut s'avérer utile...



Nicolas Schwab, contrôleur de champignons

Nicolas Schwab est un passionné. A 18 ans à peine, il était en possession du diplôme d'expert

délicé par l'Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons (VAPKO).

Actuellement en troisième année de formation d'informaticien au ceff Industrie à Saint-Imier, il est aspirant membre de la commission scientifique de l'Union suisse des sociétés de mycologie.

Membre, entre autres, de la Société mycologique et botanique d'Erguël, cet habitant de Renan fréquente régulièrement les semaines d'études mises sur pied ici et là. Désireux de mettre ses connaissances au service de la collectivité, il a contacté la Municipalité de Saint-Imier l'an passé.

Ainsi, depuis cette année, il officie comme contrôleur pour les cinq communes qui constituent la zone du projet de fusion de l'Erguël, à savoir Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Cormoret et Courtelary.

Un numéro de téléphone dédié

Les champignonneurs amateurs qui nourrissent ne serait-ce que le plus petit doute sur la comestibilité de leur cueillette, peuvent directement s'adresser à Nicolas Schwab. Pour prendre rendez-vous, un coup de fil ou un message WhatsApp au 079 521 71 27 suffit. Il est également possible d'envoyer un courriel à l'adresse nicolasschwabmyco@gmail.com.

«Si je ne suis pas en mesure de procéder au contrôle, je redirige mes interlocuteurs vers des

collègues», explique le jeune expert. «Des contrôleurs sont à l'œuvre dans plusieurs localités de la région, à La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Tramelan, Tavannes, Bienne ou encore Val-de-Ruz.»

L'important, en effet, est de ne pas perdre de temps. «Le contrôle doit dans toute la mesure du possible intervenir le jour même, au plus tard le lendemain», précise Nicolas Schwab. «Les champignons se détériorent très rapidement.»

Contrôle gratuit

«Le contrôle devrait être effectué dans tous les cas où le champignon est consommé d'une quelconque façon», insiste Nicolas Schwab. «Le contrôleur élimine, entre autres, également les exemplaires trop vieux, douteux, indigestes ou provenant de milieux pollués. Certains champignons particuliers ne doivent par ailleurs pas être consommés par certaines personnes.»

Contrairement à ce que pensent parfois les gens, le contrôle est *complètement gratuit*. Enfin, «les personnes ayant ramassé plus de champignons que la limite légale n'ont rien à craindre du contrôleur». Ce n'est pas dans ses fonctions de dénoncer d'éventuels contrevenants. Son rôle se limite à garantir la consommation sans danger des espèces fongiques. | cm

Mesures hivernales dès le 1^{er} novembre

Un automobiliste averti en vaut deux ! Il s'agit par conséquent de prendre note que les mesures hivernales entreront en vigueur le vendredi 1^{er} novembre prochain.

A partir de cette date, le stationnement de véhicules est interdit sur tout le territoire communal jusqu'au 15 mars 2020, de 3h à 7h. Pendant cette plage horaire, le Service des travaux publics procède au déneigement de la chaussée de manière à ce que, dès le matin, la plupart des rues de notre cité soient accessibles.

Il est primordial que ces consignes soient appliquées. Seul leur respect permet d'assurer un déneigement optimal et rapide. Un seul véhicule immobilisé peut parfois perturber le travail dans une rue entière, souvent avec des effets sur plusieurs jours en cas de chutes de neige continues.

Ainsi qu'il est d'usage, la Place des Abattoirs, l'Espla-

nade des Collèges et la place située au nord des halles de gymnastique sont à disposition des automobilistes.

Deux horaires différents sont appliqués. La Place des Abattoirs est à disposition de 16h à 9h, l'Esplanade des Collèges et la place située au nord des halles de gymnastique de 16h à 8h.

Il est important que ces places soient libérées aux heures indiquées de manière à permettre leur déneigement.

De plus, l'Esplanade des Collèges est réservée en journée à l'usage exclusif des écoliers et des étudiants. Les contrevenants à ces directives seront amendés par la police administrative, conformément à la législation en vigueur. | cm

Alimentation de Mont-Soleil

De l'eau des Sauges pour la Montagne du Droit

Dans le cadre des travaux de modernisation du réseau d'eau, les Services techniques de Saint-Imier ont posé une conduite reliant le nouveau réservoir du Syndicat pour l'alimentation des Franches Montagnes en eau potable (SEF), situé à l'Assesseur, au réseau de Mont-Soleil, à l'est de la Crémérie.

Depuis le 11 octobre dernier, c'est donc l'eau du puits des Sauges qui alimente Mont-Soleil via l'Assesseur. L'ancienne station de pompage de *Sur les Crêts* est toutefois maintenue en fonction durant l'hiver 2019-2020 pour des raisons de sécurité. | cm

Facturation électronique

Suite à la mise à jour d'un logiciel informatique à la fin du mois de septembre dernier, des problèmes sont apparus dans l'envoi des factures électroniques du troisième trimestre.

Certains clients qui les réceptionnent habituellement dans la banque en ligne, ont reçu dans leur boîte aux lettres des factures papier ne possédant pas de bulletin de versement. Si les factures électroniques ne devaient pas leur parvenir ces prochains jours, ces personnes sont priées de contacter le service de facturation communal au 032 942 44 00. Nous remercions toutes les personnes touchées par ce problème de leur compréhension. | cm

CLUB PHILATÉLIQUE ET SOCIÉTÉ DE CARTOPHILIE DE SAINT-IMIER

31^e bourse timbro-cartes



Si le 1^{er} timbre-poste fut émis le 6 mai 1840 par la Grande-Bretagne, il y a 150 ans, le 1^{er} octobre 1869, la première carte postale de correspondance prenait le chemin de la poste en Autriche.

Pour tous les collectionneurs et passionnés de cartes postales et de timbres d'antan à nos jours, les deux sociétés du Club philatélique et de la Société de cartophilie de Saint-Imier organisent la bourse et l'exposition timbro-cartes le dimanche 27 octobre à la salle des spectacles de Saint-Imier.

Cette année, négociants en cartes postales et philatélie feront la joie des visiteurs non-stop de 9 heures à 16 heures.

L'exposition de cartes postales nous emmènera en balade aux Franches-Montagnes.

Comme de coutume, il sera procédé au tirage de la tombola gratuite dotée d'une montre offerte par l'entreprise de Saint-Imier.

Aux environs de 11h15, l'apéritif sera servi à toutes les personnes présentes à la salle

des spectacles en présence de délégués des autorités imériennes, que les organisateurs remercient pour le soutien qu'elles ont toujours apporté à notre manifestation.

Une buvette sera ouverte durant toute la durée de l'exposition et servira un repas chaud à midi.

Possibilité de consulter les lots de la vente aux enchères du samedi 2 novembre de Saignelégier.

L'entrée de la salle est bien entendu gratuite et de nombreux collectionneurs, visiteurs et curieux y sont attendus. Le Club philatélique et la Société de cartophilie restent les dernières sociétés à mettre sur pied une telle bourse-exposition dans les régions Berne - Jura - Neuchâtel. Les organisateurs remercient déjà toutes les personnes qui témoigneront de l'intérêt pour notre manifestation.

| club philatélique et société de cartophilie de saint-imier

Dimanche 27 octobre
Salle des spectacles Saint-Imier

RENAN

Le vide-dressing enfile ses habits d'hiver

Pour sa 6^e édition, le vide-dressing de Renan change de saison et sort bonnets, doudounes, bottes et autres habits chauds. Après 5 éditions au mois de mai, les organisatrices ont choisi de proposer, cette année, une version plus hivernale de leur vente d'habits de deuxième main qui se tiendra le dimanche 10 novembre de 9h à 14h à la halle de Renan.

Autre nouveauté, la possibilité est donnée aux vendeuses (ou vendeurs) participant au

vide-dressing et s'adonnant à la fabrication de produits artisanaux de proposer leurs créations maison à côté de leurs vêtements mis en vente. Par ailleurs, la municipalité de Renan tiendra un stand à l'entrée de la salle pour y vendre contre quelques sous une partie de la vaisselle de la salle de spectacle dont elle n'a plus l'utilité.

Les organisatrices ainsi que les vendeuses se réjouissent d'ores et déjà de votre passage à Renan. | dt

COURRIER DE LECTEUR

L'homme de la situation

Le Jura bernois, il le connaît par cœur. Présent pour défendre notre minorité francophone dans un canton bilingue, il n'a pas hésité à retrousser ses manches à maintes reprises. Cet homme de terrain, curieux, proche des gens, est le porte-parole dont nous avons besoin sous la coupole. Sans dogmatisme, il travaille depuis des années en cherchant des solutions consensuelles aux problèmes qui se présentent ici ou ailleurs, en s'occupant des préoccupations de toutes et tous. Son expérience sera précieuse dans le traitement de dossiers complexes touchant la protection des salaires, la formation, la santé et la hausse des primes maladies qui empoisonnent notre quotidien. Les problèmes familiaux et d'égalité, celles du développement durable, de l'emploi des jeunes et des cinquantenaires, de l'immigration, dans une Europe et

dans une Suisse en perpétuel mouvement, font partie des sujets que notre homme traite avec sérieux pour le bien de la population. Les nouveaux candidats qui occuperont les sièges au conseil des Etats pourront s'appuyer sur lui. Acteur infatigable, tout comme sa collègue Regula Rytz, sachant manier le verbe et l'humour à la perfection, Hans Stoeckli mérite de figurer sur votre liste lors du second tour. Les personnes qui ont déjà inscrit son nom sur leur liste une première fois le connaissent et, à juste titre, lui font confiance. Merci pour votre soutien à ce candidat humaniste et exemplaire. Faites voter vos proches et parlez-en à la jeune génération parce qu'il le mérite et parce qu'il apportera encore beaucoup à notre région.

| elisabeth beck,
membre du cjb et conseillère de ville à saint-imier

JEUDRELIVE #9

Nouveaux voyages musicaux débridés !

Suite au nouvel aménagement, la place à disposition est un peu réduite dans le foyer du CCL, mais on ne laisse pas tomber le projet ! On sera juste un peu plus serrés !



Premier rendez-vous de la série avec la pop-folk de Jeremy Mage and the Magi. C'est l'amour qui a conduit Jeremy de sa ville natale, New York, à Bienne, où il est aujourd'hui installé.

Il était pourtant de ceux que la route n'effraie pas : durant des années, il a effectué des tournées dans le monde entier en tant que multi-instrumentiste pour différents artistes de soul-jazz, de reg-

gae, d'afro-house... Ce riche parcours lui a permis de développer un propre style musicalement difficile à classer, mais que l'on peut qualifier d'envoûtant, de fascinant et de terriblement agréable à écouter.

Jeudi 31 octobre
20h
CCL, Marché 6, Saint-Imier

Réservation souhaitée

Mus'En'Si, pour le plaisir des jeunes musiciens

Les nouveaux membres sont bienvenus, sous une baguette remarquable



Mus'En'Si, une joyeuse équipe réunie autour de son directeur Rosario Rizzo. Et depuis cette photographie récente, l'ensemble s'est encore étoffé.

A deux ans à peine, l'ensemble régional de jeunes Mus'En'Si continue un joli et réjouissant développement : riche aujourd'hui de seize musiciens, qui couvrent toutes les voix, il élève son niveau au point de pouvoir s'attaquer sans complexe à un très vaste choix de pièces. De quoi ravir son public, qui le retrouvera le 6 décembre prochain dans le cadre de Noël Ensemble, et de quoi décupler le plaisir de ses membres.

But commun

A la baguette de ce jeune ensemble, Rosario Rizzo, un tromboniste réputé, un professeur expérimenté qui enseigne le trombone et les gros cuivres à l'Ecole de musique du Jura bernois (EMJB), et un dynamique directeur, à la tête actuellement de la Fanfare du Noirmont et de la Musique militaire du Locle. Un pro, donc, qui ne ménage ni son énergie ni son enthousiasme,

pour transmettre à son plus jeune ensemble le plaisir incomparable de la musique en groupe. « En suivant une formation musicale individuelle et en intégrant parallèlement Mus'En'Si, les jeunes musiciens profitent d'un double apprentissage, aux volets parfaitement complémentaires. »

C'est très logiquement donc que l'ensemble collabore étroitement avec l'EMJB : « Ainsi les forces musicales de la région visent-elles le même but : offrir aux jeunes un riche panel, une possibilité de se former bien et agréablement, afin d'atteindre un niveau suffisant pour que la musique leur soit un hobby plaisant, enrichissant. »

Objectif régional

Sous cette baguette remarquable, l'ensemble progresse et devrait donner envie. « Nous sommes largement ouverts aux jeunes musiciens qui ont entamé déjà une formation et qui souhaitent la poursuivre.

Cherche soutien

L'ensemble de jeunes régional est bien sûr porté par un comité d'adultes motivés, placé sous la présidence de Christian Opplinger, avec la secrétaire Marie-Anne Schori, la caissière Nadège Marquis et le responsable des instruments Sylvio Devincenti. Alexiane Schori assure le lien entre l'ensemble et le comité.

Afin de fonctionner au mieux, cette société a bien évidemment besoin de fonds, en particulier pour assurer une formation de qualité et fournir des instruments à ses membres. Aussi est-elle en quête de membres soutien, qui versent la cotisation de leur choix. Avis à tous ceux qui sont prêts à faire un geste pour la jeunesse de la région.

De toute la région, ils sont bienvenus à Mus'En'Si», souligne le directeur. Non sans ajouter que l'objectif consiste à étoffer rapidement et sensiblement les rangs, afin d'insuffler un sentiment plus rassurant aux musiciens. En nombre, les jeunes musiciens sont plus détendus, cela se sent et les aide à progresser, tandis que l'effet s'améliore sensiblement pour le public aussi.

Dès que le niveau général le permettra, ce qui ne saurait tarder, Mus'En'Si préparera des concerts à thèmes. Pour l'heure, il interprète un programme de pièces variées. Le 6 décembre à Saint-Imier et le 13 décembre à l'église de Chindon, on découvrira celles qu'il prépare avec enthousiasme depuis la rentrée.

Bienvenue!

Intéressé? N'hésite pas, viens découvrir cet ensemble un mardi soir à Saint-Imier. Non sans te laisser convaincre par l'enthousiasme de Rosario Rizzo : « Le groupe est très jeune, il s'y développe une très belle énergie, ses membres s'améliorent continuellement, en s'amusant. »

Au sein de Mus'En'Si, on joue de tous les instruments à vent et de percussion.

Mus'En'Si répète le mardi de 18h15 à 19h15 à l'Eglise allemande de Saint-Imier (rue de la Clef)
Contact : musensi@bluewin.ch

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



Calendrier de l'Avent

Un groupe de citoyens a proposé d'organiser un calendrier de l'Avent dans le village, avec, pour chaque jour, une fenêtre allumée et décorée de 18h à 21h.

Les décorateurs de la fenêtre du jour auront la possibilité d'offrir le thé et le café de 19h à 20h aux habitants venant découvrir les fenêtres. Un parcours sera créé et publié via les canaux de communication habituels.

Deux dates sont d'ores et déjà réservées, à savoir le 1^{er} décembre où le Conseil

municipal organisera une petite rencontre devant l'école avec l'illumination du sapin et le 6 décembre, jour de la Saint-Nicolas où l'Union distribuera des sachets aux enfants devant l'école. La fenêtre sera décorée par les élèves.

Si vous souhaitez participer à cet événement, vous pouvez remplir le coupon d'inscription téléchargeable sur le site internet de la Municipalité et le retourner à la commune jusqu'au 15 novembre 2019. | cm

Ramassage du papier

Les élèves de l'école primaire procéderont au ramassage du papier dès 8h mardi 5 novembre dans le village.

Les habitants de Mont-Soleil pourront déposer leur vieux papier dans une benne qui sera mise à disposition devant le collège de Mont-Soleil à partir de vendredi le 1^{er} novembre à midi jusqu'au lundi 4 novembre le matin.

Afin que le ramassage se déroule dans des conditions optimales, les citoyens sont priés de se conformer aux

recommandations suivantes :

- Le papier doit être ficelé et non pas mis dans des cabas, sacs ou cartons.

- Les paquets ne doivent contenir ni enveloppe de plastique ni aucun autre déchet.

- Les paquets seront déposés à l'extérieur.
- Prière de ne pas déposer de carton pour ce ramassage.

En cas de non-respect de ces prescriptions, les dépôts ne pourront malheureusement pas être ramassés. | cm

Permanence du bureau communal

La prochaine permanence du bureau communal aura lieu le lundi 4 novembre. Rosemarie Jeanneret, maire de Sonvilier, et Pauline Grosjean, secrétaire municipale, se tiennent à votre disposition de 17h30 à 19h. | cm

Après-midi lecture et gourmandises à la bibliothèque

Envie de passer un moment convivial avec nos bibliothécaires? Le mercredi 30 octobre de 16h à 18h, Corinne et Nadia se réjouissent de vous accueillir pour découvrir les dernières nouveautés de la bibliothèque communale. | cm

Fermeture du bureau communal

Le bureau communal sera exceptionnellement fermé le 31 octobre toute la journée pour le contrôle de l'administration par la Préfecture du Jura bernois. | cm

BIBLIOTHÈQUE DE SONVILIER

Après-midi lecture et gourmandises

Mercredi 30 octobre, nous vous proposons de passer un moment convivial en notre compagnie, pour le plaisir de lire.

ROMANS ADULTES

Une île en Orient | Jenny Ashcroft
Une rencontre au bord de l'eau | Jenny Colgan
M, le bord de l'abîme | Bernard Minier
Les amours d'Alfred | Maude Mihami
Olga | Bernard Schlink

ENFANTS

La rentrée des mamans | Jo Hoestlandt
Quel malpol! | Clare Helen Welsh
Ping! | Ani Castillo

RÉCIT ENFANTS

Les enquêtes de Maëlys: Grands frissons à La Brévine | Christine Pompei

BD

Les légendaires, tome 2-3-4 et 5 | Sobral
Petit Poilu, tome 23 | Pierre Bailly
Basket Dunk, tome 4 et 5 | Cazenove
Garfield, tome 69 | Jim Davis

MAGAZINES

GEO - GEO Ado - La Salamandre - Revue Intervalles - La Gazette du Têt-Art

... et bien d'autres encore. | co

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

CHŒUR 1001 NOTES DE SAINT-IMIER

Les concerts Ani'mots aux 1001 notes

Le Chœur 1001 Notes de Saint-Imier, a le plaisir de vous présenter ses prochains concerts intitulés Ani'mots qui se dérouleront sur 6 représentations en novembre 2019 à la salle Saint-Georges de Saint-Imier.

Fondé en septembre 2007 par Cédric Jeanmaire qui a ensuite passé la main à Christelle Matthey de La Chaux-de-Fonds, qui avait tout d'abord collaboré en tant que pianiste émérite et qui a repris la direction du Chœur pour une année.

Dès 2014, nous avons eu la joie d'accueillir notre directeur actuel : Raphaël Krajka, pianiste professionnel et ayant déjà quelques cordes à son arc avec la direction du Chœur Freeson au Locle.

Le nouveau comité élu lors de la dernière assemblée générale en avril 2019 se compose de Ludivine Houlmann de Villeret en tant que secrétaire,

Marie-Pierre Müller de Cormoret en tant que caissière, Catherine Colette de Saint-Imier en tant que membre/décoration, Dominique Adam de Nidau en tant que membre, Nathalie Brunner de Renan en tant que vice-présidente et de Maruska Verardo en tant que présidente.

Après avoir chanté les couleurs, les prénoms, les villes, refait le monde et célébré ses 10 ans, 1001 Notes prépare une édition inédite qui fera la part belle à nos amis les animaux lors de 6 représentations à la salle Saint-Georges de Saint-Imier qui se dérouleront les samedi 9 novembre, dimanche 10 novembre, vendredi 15 novembre, dimanche 17 novembre, vendredi 22 novembre et dimanche 24 novembre.

Depuis plus de 10 ans, un orchestre composé de 4 à 5 musiciens profession-



nels accompagne les voix de 1001 Notes où plus de 1001 personnes viennent chaque année s'enivrer de chanson française, notamment dans nos incontournables et appréciés medleys et découvrir un spectacle haut en couleurs qui charme à la fois les oreilles

et les yeux. En effet, grâce à l'investissement des choristes, des bénévoles qui nous suivent et l'appui de professionnels un accent particulier est mis sur la décoration, l'éclairage ainsi que la mise en espace - et en mouvements - pour offrir au public un spectacle rempli

d'émotions, et qui sait, une part de rêve et d'évasion.

Alors rendez-vous est pris pour novembre prochain?

Nous nous réjouissons de vous y rencontrer et merci d'avance pour votre soutien fort apprécié.

| toute l'équipe des 1001 notes

Vos commerces locaux d'Erguël *de Renan à Courtelary*



Case postale 33 | 2610 Saint-Imier | contact@le-cide.ch | www.le-cide.ch

Qualité et prix raisonnable ne sont pas du tout incompatibles

Dans un commerce de 750m², le seul de la région et disposant d'un grand parking à proximité, **Rêve d'enfant** satisfait tous les besoins des enfants. Sans esbroufe, sans publicité mensongère, mais en mariant qualité, choix et accessibilité des prix.

Avec chacun ses spécialités : à la direction Catherine Ernst et Vincent Conus ainsi que leur team sont à même de dispenser le meilleur conseil ainsi qu'un excellent service après-vente, dans tous les domaines.

Rêve d'enfant propose un choix énorme de vêtements et chaussures en tous genres et tous styles, destinés aux 0 à 12 ans. Gamme de cérémonie comprise, cette boutique vestimentaire ne pratique justement pas les prix boutique, elle qui mise pourtant sur la qualité et l'originalité.

En puériculture, des tétines à la literie, en passant par les poussettes, sièges-auto et tous autres accessoires indispensables, **Rêve d'enfant** est imbattable.

Cet automne, le commerce spécialisé étend par ailleurs son offre en mobilier ; de quoi préparer la plus belle chambre de junior !

Quant aux jeux et jouets, on sait depuis belle lurette que **Rêve d'enfant** propose un choix incroyable, au meilleur prix, en alliant la sécurité aux aspects éducatif, ludique et créatif.

Venez donc visiter **Rêve d'enfant**, vous serez épatés et chaleureusement accueillis !



Saint-Imier, Francillon 34
032 534 61 04 - www.revedenfant.ch
mardi à vendredi: 8 h30-12 h et 13 h30-18 h30
samedi: 9 h30-16 h | lundi fermé




Rêve d'enfant

15% + 5% (aux détenteurs de notre carte de fidélité) sur les vêtements et les chaussures sur présentation de ce coupon.
Offre valable jusqu'au 2 novembre 2019

rue Francillon 34 - 2610 St-Imier - 032 534 61 04 - www.revedenfant.ch



UN OPTICIEN PLUS PROCHE,
aussi pour les petites bouilles !

Monture + verres:
CHF **198.-**

Monture Style, verres organiques durcis super anti-reflets. Gamme stock.

 **JOBIN OPTIQUE**

visiblement plus proche

Francillon 28 • 2610 Saint-Imier
www.jobinoptique.ch • 032 941 23 43

Mon enfant est myope. Que faire ?

Il est possible d'agir activement contre la progression de la myopie.

A l'ère numérique, ce sont tout particulièrement **les enfants et les adolescents** qui deviennent, de plus en plus tôt et plus fortement, myopes. Les risques de forte myopie et de dommages oculaires conséquents augmentent.

Cependant, il est possible de prendre activement des mesures à un stade précoce et de limiter ainsi l'évolution de la myopie. Le système **Myopia Expert** vous offre tout ce dont vous avez besoin: conseils et assistance, prévention et tests de dépistage, évaluation des risques et **lentilles de contact adaptées sur mesure**.

Profitez de cette opportunité pour préserver la vision et la santé de vos yeux. En tant qu'expert certifié, **Jobin Optique** à Saint-Imier vous aide volontiers à ralentir et à limiter la progression de la myopie, en particulier chez les enfants et les adolescents.



Maîtriser votre myopie

Prenez rendez-vous et lors de votre visite, nous vous expliquerons volontiers les avantages des lentilles suisses Myopia Expert.

032 941 23 43
www.jobinoptique.ch
Francillon 28, 2610 Saint-Imier

Bon de 50 francs
pour une nouvelle adaptation de lentilles de contact

 **JOBIN OPTIQUE**

visiblement plus proche

NT

Madeleine
Traiteur



032 944 14 76

Réceptions
Séminaires
Grands Événements
Plateaux Repas
Repas en Entreprise

Avec Astria depuis plus de 14 ans : l'informatique sans problème

Astria Informatique, c'est plus d'une décennie de service irréprochable, exécuté par des professionnels diplômés et passionnés, dans ses bureaux du centre imérien ou chez ses clients, qu'ils soient privés ou professionnels!

Revendeur de nombreuses marques, Astria propose la vente de solutions informatiques pointues, personnalisées et de grande qualité. Yves Rochat (brevet fédéral en informatique) et Jérôme Leontidis (Bachelor en informatique) partagent la même passion pour les nouvelles technologies et le goût du travail bien fait. Ils y ajoutent d'excellentes connaissances des produits et l'expérience du terrain. De quoi répondre parfaitement à toutes vos attentes!

Spécialiste en sécurité et système de sauvegarde, Astria propose une vaste palette de services:

- dépannage et réparation efficaces de toutes marques, hors garantie et sous garantie
- maintenance et infogérance de parcs informatiques complets (notamment sur la base de contrats garantissant une assistance prioritaire sur site ou à distance en cas de panne)

- vente de matériel et logiciels (près de 100 000 produits différents!)
- installation, déploiement et entretien de réseaux et de connexions performants
- solutions modernes pour le télétravail
- Cloud privé pour vos sauvegardes

...tout cela avec pour objectif prioritaire de trouver pour chaque client une solution simple et efficace!

Sur un nuage...

Une inondation? Un accident? Un vol? Vos données disparues... Voilà qui n'arrivera plus jamais, si vous utilisez le service AstriaCloud, qui vous permet de sauvegarder vos données très facilement et automatiquement! Une sécurité garantie, doublée d'une parfaite confidentialité, avec l'immense avantage de la proximité (données sou-



mises au seul droit suisse, et dont vous pouvez en tous temps retrouver copie au bureau d'Astria). Ordinateur, téléphone, tablette, serveur: l'AstriaCloud s'adresse à tous vos appareils.

Pour en savoir davantage sur les nombreux services proposés par cette entreprise dynamique, consultez donc le site www.astria.ch!

Nous nous réjouissons de travailler pour vous, en vous révélant notre profond sens du service!

Astria Informatique Sàrl
rue Francillon 17, Saint-Imier
032 913 13 38 info@astria.ch

Lundi-vendredi: 8h-12h et 13h-17h30
Samedi, soirée et fériés: sur rendez-vous



LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

Récupérer de l'argent à l'achat d'une imprimante professionnelle haut de gamme

Action CashBack de cet automne La saison du CashBack est de retour!

Retrouvez un joli CashBack sur une sélection d'imprimantes laser monochromes et professionnelles performantes. Commandez nos modèles durant toute la période de l'action du 1.10 au 20.12.2019 et bénéficiez d'un CashBack pouvant atteindre 300 francs pour l'achat de l'un des appareils.

Profitez de cette excellente opportunité et commandez dès aujourd'hui!

13 MODÈLES EN PROMOTION :

N'hésitez pas à nous appeler afin de recevoir le conseil du professionnel !

Validité de l'offre du 1.10.19 au 20.12.19 | Valable dans les 30 jours à compter de la date d'achat | brother.ch/cashback

EVRO photocopies SA - Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel : info@evro.ch



Vuilleumier/Roland sa

**Electroménager - Sanitaire - Chauffage
Ferblanterie - Couverture - Dépannage**

Expo électroménager - sanitaire 032 944 15 35
Rue Francillon 24 079 240 70 27
2610 Saint-Imier 2608 Courtelary
078 922 44 71 www.rolandvuilleumiersa.ch

TOF Sports

La meilleure adresse pour tous les sportifs

**Départ de la saison hivernale
2019 / 2020**

Promos vêtements de skis enfants et adultes
-20 à -50%

Locations enfants et adultes (dès novembre)
Skis / Snowboard /
Skis rando Télémarch /
Skis de fonds / Patins à glace

Francillon 11, Saint-Imier, 032 941 39 07

atelier du corps

MÉLANIE KERNEN
Soins thérapeutiques
079 347 86 50

FABIO MAZZOLI
Hypnose thérapeutique
079 335 34 42

LUCIENNE CRAMATTE
Kinésiologie
079 476 46 70

ARIANE BÉRANGER
Massage classique
079 732 04 42

Francillon 34, 2610 St-Imier



Mélanie Kernen

Le soin sur la respiration

Difficile de respirer? La cage thoracique se ressert? L'angoisse s'empare de vous?

Un soin sur la respiration vous donne des outils simples, que vous pouvez employer en tout temps, pour calmer puis stopper ce mal-être.

Fabio Mazzoli

Thérapeute en kinésiologie (2^e année de formation)

Nouveau à l'Atelier du Corps: la kinésiologie BR « Réintégration du cerveau ». Méthode travaillant avec des techniques énergétiques appropriées, pour remettre en fonction les neurones mis hors service lors de situations mal vécues et/ou traumatisantes au niveau des sentiments et émotions, faisant apparaître différents symptômes mental et physique. Ces techniques permettent de retrouver le bon équilibre énergétique entre le corps et l'esprit, afin de soulager et faire disparaître les symptômes travaillés pendant les séances.

Ariane Béranger

Massage classique, acupression

Les bienfaits sont multiples... Beaucoup de maladies et douleurs proviennent de blocages énergétiques, le but est de faire circuler l'énergie vitale.

Breuss - le magique: très agréable, doux et efficace! Des gestes lents rejoignent le système nerveux pour amener une détente profonde, ils étirent la colonne vertébrale pour lui donner de l'espace, la libérer et la régénérer.

Douleurs dorsales, lombaire, fatigue, etc.

Lucienne Cramatte

Maître Reiki

Prochains cours de Reiki 1:

- 20.11.2019 et 27.11.2019
- ou 11.12.2019 et 18.12.2019
- ou 22.01.2020 et 29.01.2020

de 17h à 21h

Séance de Reiki de 60 et 90 minutes

Nectaya

A la découverte d'une nouvelle approche de la couleur

Aujourd'hui, quand il s'agit de coloration permanente, les clientes n'ont jamais été aussi exigeantes. Elles désirent des prestations qui préservent le mieux possible la santé du cheveu, sans toutefois vouloir renoncer aux performances habituelles.

Des tons à reflets lumineux et une parfaite couverture des cheveux blancs sont pour elles des critères de base absolument indispensables, de même qu'un service agréable, sans odeur incommode.

Avec le service haut de gamme Nectaya, l'équipe de Coiffure Annelise est en mesure de répondre à toutes les exigences des clientes modernes.

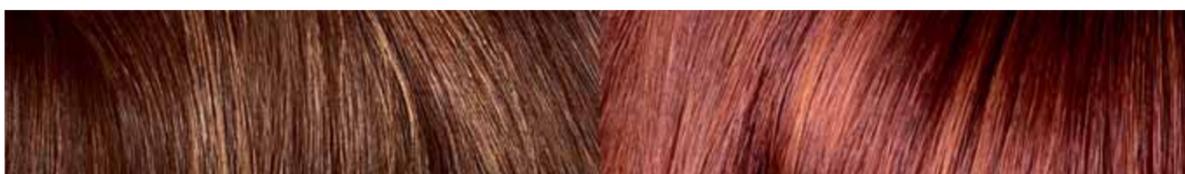
- sans ammoniaque, donc sans odeur incommode
- 100% de couverture des cheveux blancs
- des cheveux intensément nourris
- une sensation de cheveux en parfaite santé
- 2% d'amélioration de la qualité des cheveux
- des couleurs raffinées, riches, profondes et d'une extraordinaire brillance

c'est ce que Nectaya offre à la clientèle soucieuse de la santé de ses cheveux.

N'hésitez pas à demander une analyse de vos cheveux, Annelise, Jeannie et Marina se tiennent à votre disposition pour vous renseigner.



RUE AGASSIZ 2 • 2610 ST-IMIER • TÉL. 032 941 33 23



BUREAUTIQUE
EVRO photocopies SA
 2610 ST-IMIER www.evro.ch

LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

brother
at your side

brother
at your side
PREMIUM PARTNER

EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier
 Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel : info@evro.ch

Moyens auxiliaires 
DOMITEC
 www.domitec.ch tél 032 941 10 11

Un coup de jeune pour votre façade

Classique, design, haut en couleur, multiforme, en aluminium, bois, fibre-ciment, composite... vos façades sont désormais personnalisables à l'infini!

La façade ventilée est un système de construction qui permet de protéger les bâtiments contre les intempéries, tout en les embellissant.

Dans la construction traditionnelle, type isolation périphérique crépie, le revêtement extérieur est collé directement sur la couche isolante, ce qui nécessite des conditions météorologiques adéquates. En revanche, dans le cas de la façade ventilée, les travaux peuvent être effectués tout au long de l'année, même durant la période hivernale. Ces éléments sont séparés par un espace vide, ce qui va permettre à l'air de circuler en continu et de réguler l'humidité du bâtiment.

Le revêtement doit bien sûr protéger le bâtiment des intempéries, mais il l'embellit également.



Ferblanterie / Couverture / Tubage
 Charpente / Renovation
 2610 Saint-Imier T 032 940 14 15

Aujourd'hui, les panneaux de revêtements prennent des formes et des couleurs toujours plus nombreuses et se composent de matériaux toujours plus variés.

Quels sont ses avantages ?

- Performante en matière d'isolation hygrométrique et acoustique
- Esthétique et modulable
- Durable et écologique

Vous souhaitez en savoir davantage? Nikles Toiture SA se tient volontiers à votre disposition pour tout conseil, renseignement et demande d'offre, sans engagement.



Traitement céramique de la carrosserie de votre véhicule!

- Durabilité jusqu'à 48 mois
- Super effet hydrophobe
- Résistance aux UV et à de hautes températures
 - Anti-graffiti
 - Résistance chimique
- Résistant à la corrosion et à l'oxydation

Informations à la réception!



RUE PRINCIPALE 62
 2613 VILLERET

www.le-cide.ch



Funiculaire de Saint-Imier - Mont-Soleil: votre porte d'entrée vers le soleil!

Bien que plus que centenaire, le **funiculaire rénové** fêtera sa 16^e année d'exploitation le 15 novembre 2019. Entreprise de transport intégrée dans le trafic régional, elle dessert Saint-Imier à Mont-Soleil 365 jours par an au rythme d'un horaire en relation avec les dessertes des trains de Saint-Imier, ainsi que des écoles.

Totalement alimenté en énergie renouvelable, le funiculaire offre un accès privilégié à Mont-Soleil. L'équipe du directeur Yves Houriet propose de nombreuses activités de tourisme et de loisirs. De plus, les épicuriens pourront manger et se désaltérer au Restaurant Le Manoir où une vue magnifique les accueille.

Le Velectro

Mettez votre énergie dans votre vélo, votre vélo vous la rendra! Grâce à l'assistance au pédalage, les 3 pistes balisées qui s'offrent à vous sont du plaisir à l'état pur. Vous pouvez aussi louer un siège enfant ou une remorque.

Le Segway

Une expérience unique pour une nouvelle sensation de liberté! Une dimension du pilotage inédite, dans le cadre authentique de Mont-Soleil. Une instruction vous sera prodiguée avant de partir à l'aventure sur 1 des 3 tours, accompagnés d'un instructeur / guide, avec une escale pour une collation incluse dans l'activité.

La Trott'energy

Seul ou en groupe, offrez-vous une virée nature et originale avec les trottinettes: trois pistes à choix. Ces trajets partent de la station supérieure et se terminent à la station inférieure où vous pourrez rendre les engins.

Et encore

Piste de départ de parapente, Restaurant le Manoir, balades, Sentier des Monts de l'Espace découverte énergie, etc.



VELECTRO, SEGWAY
ET TROTT'ENERGY:
LE FUNI ROULE POUR VOUS!



Renseignements et réservations:
info@funisolaire.ch, 032 941 25 53,
www.funisolaire.ch



Retrouvez-nous sur Facebook
Cdm Sports, Mode, Loisirs



Location matériel d'hiver

Équipement complet:
skis ou snow / fix / chaussures / bâtons

enfant dès **59 francs la saison** + 1 cadeau surprise offert



Télécommunication | Informatique | Sécurité

www.tlms.ch | info@tlms.ch | +41 32 941 11 30

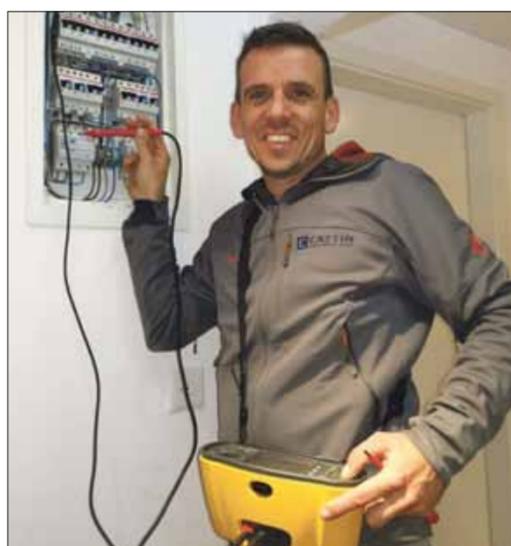
Le partenaire idéal pour toutes vos installations de télécommunications, de réseaux informatiques et de sécurité.

Ne prenez aucun risque avec l'électricité

Cyril Cattin, contrôleur en électricité agréé, saura déceler tous les dangers potentiels sur votre installation et vos appareils

S'exposer à un incendie ou à un accident par défaut de sécurité sur une installation électrique? Personne ne ferait subir un tel risque à ses proches ou à ses biens! Mais dans le domaine pointu de l'électricité, les dangers sont parfois bien cachés, que seul un spécialiste peut détecter.

Dès lors, si votre fournisseur d'énergie vous y invite ou si vous avez des doutes quant à la sécurité de vos installations, n'hésitez pas: contactez CATTIN CONTRÔLE ELEC, l'entreprise d'un conseiller en sécurité électrique breveté et indépendant, installé à Saint-Imier depuis ce printemps. En toute neutralité, pour un prix très compétitif, il vous signalera tous les potentiels dangers que peut receler votre immeuble. Ses offres sont gratuites.



Cyril Cattin, 079 613 24 50
Rue de Tivoli 39, 2610 Saint-Imier
info@cattin-contrôle-elec.ch,
www.cattin-contrôle-elec.ch





FCM Sàrl

Rénovation ou construction plus qu'accessible!
Nous sommes votre fournisseur idéal!
Carrelage défiant toutes concurrence.
Meubles de bains et sanitaires suisses à bas prix.

Visitez notre exposition permanente ouverte du lundi matin au samedi à midi!

Votre chez-soi se trouve chez nous! www.fcmsarl.ch

FCM Sàrl • Paul-Charmillot 72 • 2610 Saint-Imier • T 032 941 48 16

Votre contact pour les pages CIDE

imprimerie

bechtel sa

2608 Courtelary

Tél. 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch





Vos commerces locaux

Cormoret

- Menuiserie David Schwab
- Boucherie-Charcuterie Schwab
- SysConcept Sàrl

Cortébert

- Boulangerie-Alimentation
Chez Jean-Pierre

Courtelary

- Boulangerie-Alimentation
Chez Jean-Pierre
- Chocolaterie & Biscuiterie
Christophe Sàrl
- Co-Dec Sàrl IT
- Imprimerie Bechtel SA
- Madeleine Traiteur
- Vuilleumier Roland SA

Mont-Crosin

- Chalet Mont-Crosin

Renan

- A l'épicerie
- Hair'Guël Coiffure

Saint-Imier

- Annelise Coiffure
- Arc-en-Ciel "Elle et lui"
- Astria Informatique Sàrl
- Atelier du Corps, M. Kernen
- Au p'tit Caf
- Boulangerie-Alimentation
Chez Jean-Pierre
- Boulangerie-Pâtisserie
Zoni Andrea
- Brasserie de la Place
- Buri Gestion Sàrl
- Cart-électronique
- Cattin Contrôle Elec
- CDM
- Chiesa
- Coco Coiffure
- Croisitour Voyages
- Diatel
- Domitec Hug
- Droguerie du Vallon
- Evro photocopies SA
- FCM Sàrl
- Fitness Energy
- Fleurs La Clairière
- Fromages Spielhofer SA
- Funiculaire
Saint-Imier - Mont-Soleil SA
- Gilomen Carrelage
- GL Import
- Gonthier Fleurs
- Grünig-Giachetto
- id3a Sàrl
- Institut Sabaidee
- Jobin Optique
- La Torsade Sàrl
- La Vinoterie Sàrl
- Laiterie Demont
- Le Pub 2610 Sàrl
- LumiMénagers Sàrl
- Nikles Toiture SA
- Oppliger-bois Sàrl
- Optic 2000
- Pharmacie Pilloud SA
- PharmaciePlus du Vallon
- Quincaillerie du Vallon
- Qwell by VALSER
- Restaurant La Reine Berthe

- Rêve d'enfant
- Rochat Intérieur
- SenShà Cosmetics Sàrl
- TASK 5-S SA
- TLM-ATIK Services Sàrl
- Tof Sports
- Traiteur et boucherie Pellet
- Velo Nell'o

Sonvilier

- ZEP Chauffage et sanitaire
- Boulangerie-Pâtisserie
Zoni Andrea

Villeret

- Boulangerie-Alimentation
Chez Jean-Pierre
- Erguël voyages
- Garage Gerster SA
- Le Fumet
- PLN Sound Sàrl

www.le-cide.ch

LUMIMENAGERS SÀRL

Place du Marché 2
2610 Saint-Imier, 032 942 41 00
graziella@lumimenagers.com
www.lumimenagers.ch

Votre partenaire pour l'électroménager et l'éclairage

Chez nous, vous trouverez toujours des conseils personnalisés, des nouveautés, de belles offres attractives, des promotions et ce, tout au long de l'année.

Des innovations pour révolutionner votre quotidien... profitez des nouvelles technologies pour vous simplifier la vie.

Des petits aux gros électroménagers, venez découvrir nos gammes qui faciliteront votre vie au quotidien, les appareils électriques de dernière génération vous permettront de faire de belles économies.

Venez voir les nouveaux lave-linges plus performants que jamais et au confort inégalé, par exemple la nouvelle fonction «Snap & Wash», photographiez votre linge pour connaître le programme idéal.

Découvrez les robots-cuiseurs pour une cuisine rapide et pleine d'idées.

Profitez d'une ambiance chaleureuse et douillette avec nos nouveaux chauffages d'appoint.

Réduisez votre consommation électrique avec les nouvelles technologies.

Toujours à votre service... depuis plus de 30 ans, passez nous rendre visite, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir et de vous conseiller personnellement.

Heures d'ouverture

Lu	fermé		13 h 30 à 18 h
Ma, Je, Ve	9 h à 12 h		13 h 30 à 18 h
Me, Sa	9 h à 12 h		fermé

En dehors des heures d'ouverture sur rendez-vous



Check-up d'hiver Attendez l'hiver en toute sécurité



seulement Fr.
39.-
au lieu de 49.-

GL Import 032 843 00 00
rue Baptiste-Savoie 16 Saint-Imier
Disponibilité et rapidité!



Vous ne savez pas quoi offrir?

Pensez aux bons CIDE et laissez à vos proches le soin de choisir...

Vous pouvez vous les procurer auprès de Clientis Caisse d'Epargne Courtelary de Saint-Imier (partenaire du CIDE).



Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

Diatel

Grâce à l'extension de notre réseau fibre optique vous pouvez bénéficier d'une vitesse de 1 Gigabit/s.

Disponible pour tous les habitants de Saint-Imier. Venez vous renseigner.



Distribution Radio, TV, Internet, Téléphone
2610 St-Imier 032 941 41 42 www.diatel.ch

Votre Droguerie vous donne la pêche !!!

10% sur votre fortifiant automnal

du 26 octobre au 30 novembre 2019

Valable sur toute la gamme STRATH Fortifiants, en stock.



DROGUERIE DU VALLON Sàrl

Droguerie
Médicaments
Herboristerie
Parfumerie
Photographie

Rue Francillon 21
Tél.: 032 941 24 55

CH - Saint-Imier
Fax: 032 941 24 18

droguerie_du_vallon@bluewin.ch



CIP TRAMELAN

Cycle de conférences: On m'a pris mon enfance

Le 30 octobre, la dernière conférence du cycle sera consacrée au témoignage d'Ursula Biondi, qui a été enfermée à Hindelbank à 17 ans parce qu'elle était enceinte



Au XX^e siècle, des milliers de jeunes et d'adultes, pour la plupart issus des classes populaires, ont été victimes en Suisse de décisions arbitraires et contraires aux droits humains de la part des autorités. Contre leur volonté, sans jugement et sans possibilité de recours, ils étaient *enfermés* pour une durée indéterminée dans des établissements d'éducation au travail ou des établissements pénitentiaires.

Ils n'avaient aucune possibilité d'être entendus. Les autorités passaient outre aux principes démocratiques et aux principes de l'Etat de droit selon leur bon plaisir! Les internements administratifs touchent à l'humain, à la souffrance. Il s'agit ici de préjudices irréversibles au niveau du développement de la santé et

du psychisme. Nombreux sont ceux dont l'existence a été totalement anéantie. Le système de tri perfide, qui équivalait à une exécution sociale, est au cœur de l'arbitraire des autorités de l'époque.

Pour éviter un retour aux heures sombres, il est impératif que ce chapitre de l'histoire suisse, outre que dans les rapports du CIE et des médias, figure dans l'enseignement scolaire obligatoire afin de permettre un échange d'expériences intergénérationnel. | mc

Internements administratifs, destins imposés
Mercrèdi 30 octobre, 19h30
CIP-Tramelan
Dr. h.c. Ursula Biondi, ancienne présidente de l'association RAVIA (réhabilitation des ex-internés administratifs)

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS

Travaux de curage à l'étang de la Marnière

D'importants travaux de curage sont actuellement en cours à l'Etang de la Marnière. Ce type d'intervention délicate est nécessaire tous les 30 ans environ afin d'évacuer la vase qui s'accumule dans le fond du plan d'eau principale. Comme il s'agit d'un milieu protégé, des prérogatives des instances cantonales dictent une procédure pour ces travaux spéciaux. A ce titre, la supervision d'un biolo-

giste est obligatoire et la valorisation de la vase extraite est impérativement demandée. Ces matériaux seront ainsi stockés provisoirement dans le secteur du Tennis aux Reussilles pour être utilisés comme engrais naturel à l'automne prochain. Nous remercions les habitants et riverains de leur compréhension vis-à-vis des inévitables désagréments occasionnés par ce chantier. | *le chancelier*

Délégations officielles

Le Conseil municipal a désigné ses représentants aux manifestations suivantes: Ecole de musique du Jura bernois, assemblée générale, Saint-Imier, mercredi 23 octobre, 19h30: Philippe Augsburgger; Direction de l'instruction publique du canton de Berne,

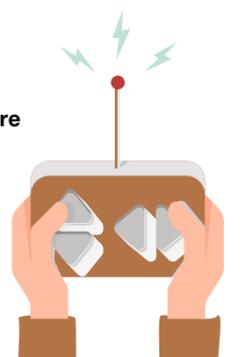
invitation à la remise des prix de la culture et de la médiation culturelle, Bienne, mercredi 30 octobre, 19h30: Christophe Gagnebin; Communauté scolaire de Jean-Gui, assemblée des délégués, Jean-Gui, vendredi 22 novembre, 19h30: Carine Bassin. | *le chancelier*

PETITS DÉJEUNERS CONTACT

Contrôle ou confiance, il faut choisir

C'est le thème de la conférence qui aura lieu le jeudi soir 7 novembre à la Salle communale de Tavannes de 20h à 22h

Contrôler nos proches rassure et donne le sentiment de maîtriser notre quotidien et ceux qui nous entourent. Toutefois, comme l'abordera Karin Rapold, ce comportement se fait généralement au détriment



de nos relations familiales. L'oratrice nous présentera des outils simples, qu'elle et son mari ont mis en place, pour vivre des dynamiques transformées et empreintes de confiance.

L'invitée, maman et infirmière de formation, est titulaire d'un master en études interculturelles et a travaillé au Moyen-Orient. Organisée par le comité des Petits Déjeuners Contact pour les dames, la soirée se poursuivra par un buffet-dessert.

La participation aux frais se monte à 12 francs (soutien 15 francs) et l'inscription se fait jusqu'au 5 novembre, catbolle@bluewin.ch, 032 493 34 86. | gg



EN SALLES

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

DONNE-MOI DES AILES
 VENDREDI 25 OCTOBRE, 18 H
 SAMEDI 26 OCTOBRE, 15 H
 DIMANCHE 27 OCTOBRE, 14 H
 MARDI 29 OCTOBRE, 20 H
 MERCREDI 30 OCTOBRE, 16 H

de Nicolas Vanier, avec Jean-Paul Rouve, Mélanie Doutey. Christian, scientifique visionnaire, étudie les oies sauvages. Pour son fils, adolescent obnubilé par les jeux vidéo, l'idée de passer des vacances avec son père en pleine nature est un cauchemar. En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1 h 53.

TERMINATOR: DARK FATE
 VENDREDI 25 OCTOBRE, 20 H 30
 SAMEDI 26 OCTOBRE 21 H
 DIMANCHE 27 OCTOBRE, 17 H

de Tim Miller, avec Arnold Schwarzenegger, Linda Hamilton. De nos jours à Mexico. Dani Ramos, 21 ans, travaille sur une chaîne de montage dans une usine automobile. Celle-ci voit sa vie bouleversée quand elle se retrouve soudainement confrontée à 2 inconnus. En français. 14 ans (sugg. 16). Durée 2 h 08.

SORRY WE MISSED YOU
 SAMEDI 26 OCTOBRE, 18 H
 DIMANCHE 27 OCTOBRE 20 H

de Ken Loach, avec Kris Hitchen, Debbie Honeywood, Rhys Stone. Ricky vit avec sa famille à Newcastle. Depuis la crise financière de 2008, sa femme Abby et lui sont criblés de dettes. En VO s.-t. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 40.

POUR SAMA
 LUNDI 28 OCTOBRE, 20 H

de Waad al-Kateab et Edward Watts. Le conflit en Syrie commence, Waad al-Kateab est une simple étudiante d'Alep. Plus tard, elle fait partie des derniers survivants avant que la ville ne tombe aux mains des forces de Bachar al-Asad. En VO s.-t. 16 ans. Durée 1 h 35.

NORMANDIE NUE CINÉ SENIOR
 MARDI 29 OCTOBRE, 14 H 30

de Philippe Le Guay, avec François Cluzet, François-Xavier Demaison. Au Mêle sur Sarthe, les éleveurs sont touchés par la crise. Le maire décide de tout tenter pour sauver son village. En français. 10 ans (sugg. 12). Durée 1 h 45.

HORS NORMES
 MERCREDI 30 OCTOBRE, 20 H

voir ci-contre.

MONGOLIA: LE CHEMIN DE LA VOLONTÉ
 JEUDI 31 OCTOBRE, 18 H

d'Audrey et Basile Sanglard, avec Raf Cramatte et Yoan Willert. L'histoire d'un voyage hors-norme. Celui d'un aventurier humaniste bruntruitain, Raf Cramatte, qui, à l'aide d'une chaise roulante, fait parcourir plus de mille kilomètres à travers la Mongolie à un enfant IMC de 11 ans, Yoan Willert. En français. 6 ans (sugg. 10). Durée 1 h 16.

CAMILLE
 JEUDI 31 OCTOBRE, 20 H

de Boris Lojkine, avec Nina Meurisse, Bruno Todeschini. Photojournaliste française éprise d'idéal, Camille Lepage, 25 ans, part seule en Centrafrique couvrir la guerre civile qui se prépare. Ce qu'elle voit là-bas changera son destin. En français. 16 ans. Durée 1 h 30.

AU ROYAL À TAVANNES

HORS NORMES
 VENDREDI 25 OCTOBRE, 20 H
 SAMEDI 26 OCTOBRE, 21 H
 DIMANCHE 27 OCTOBRE, 20 H

d'Olivier Nakache et Eric Toledano, avec Vincent Cassel, Reda Kateb. Bruno et Malik vivent depuis 20 ans dans un monde à part, celui des enfants et adolescents autistes. Au sein de leurs deux associations respectives, ils forment des jeunes issus des quartiers difficiles pour encadrer ces cas qualifiés d'*hyper complexes*. En français. Durée 1 h 57.

TOUT EST POSSIBLE
 SAMEDI 26 OCTOBRE, 14 H
 DIMANCHE 27 OCTOBRE, 17 H

de et avec John Chester, avec Molly Chester, Matthew Pilachowski. Molly et John Chester perdent leur appartement parce que Todd, leur chien adoré, a tendance à trop aboyer. Le couple décide de quitter la grande ville pour concrétiser un rêve qu'il poursuit depuis toujours: construire sa propre ferme. En VO s.-t. Sugg. 6 ans. Durée 1 h 31.

SHAUN LE MOUTON: LA FERME CONTRE-ATTAQUE
 SAMEDI 26 OCTOBRE, 17 H
 DIMANCHE 27 OCTOBRE, 14 H
 MARDI 29 OCTOBRE, 20 H

de Will Becher, Richard Phelan. Objectif Laine! Shaun Le Mouton et ses amis reviennent dans une aventure intergalactique. Un vaisseau spatial s'est écrasé près de la ferme de Shaun. A son bord, une adorable et malicieuse créature dotée de pouvoirs surnaturels. En français. Pour tous. Durée 1 h 30.

TERMINATOR: DARK DATE
 MERCREDI 30 OCTOBRE, 20 H
 JEUDI 31 OCTOBRE, 20 H

voir ci-contre.



URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER
Du vendredi 25 octobre au jeudi 31 octobre: Pharmacieplus du Vallon, 032 942 86 86
Samedi: 13h30-16h, 19h15-19h45
Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45

TRAMELAN
Du vendredi 25 octobre au jeudi 31 octobre: Pharmacie Schneeberger, 032 487 42 48, M^{me} A. Vargas
Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24, 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24, 032 941 37 37

TRAMELAN
0900 93 55 55
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÉBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
0800 225 500
Par 8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD
VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasbasvallon.ch
www.sasbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN
rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE
SAINT-IMIER
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI

SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER
rue du Marché 1

Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (à voir sur le site internet)
Jeudi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans
Vendredi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
espacejeunesseerguel
espacejeunesse.derguel

BIBLIOTHEQUE UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare
Mardi 29 octobre: 15h15-17h

LA FERRIÈRE commune
Samedi 2 novembre: 9h45-11h45

FRINVILLIER
Mardi 12 novembre: 16h30-17h15

ORVIN centre du village
Mardi 12 novembre: 17h45-19h30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire
Vendredi 15 novembre: 17h30-19h15

ROMONT entrée du village
Vendredi 15 novembre: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune
Mardi 19 novembre: 16h30-19h30

VAUFFELIN place du village
Vendredi 15 novembre: 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège
Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY collège
Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi: 14h-18h
Jeudi: 9h-11h, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h, 14h-19h
1^{er} samedi du mois: 10h-11h30
Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages.
032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER collège
Lundi: 17h30-19h30
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE collège
Mardi: 15h15-17h15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET rue principale 20
Fermé: tout le mois d'octobre (travaux)
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h15-19h15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche: 10h-18h (dernière entrée à 17h)
24 décembre: 10h-16h

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9h30-18h
24 décembre: 9h30-16h
Lundis ouverts: vacances scolaires et jours fériés régionales
Fermetures: 25 et 31 décembre et 1^{er} janvier

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe

Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 8h15-9h10
Gym Seniors: mercredi 9h15-10h10

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. L'expérience vous tente? Venez nous rejoindre.

079 237 21 04

ORVIN halle
Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry
Lundi: 14h15
Leçons ouvertes à tout le monde

SONCEBOZ halle de gymnastique
Ladyfit: mardi 20h15-21h15
Prix d'inscription 60 francs l'an (30 francs pour les étudiantes)
ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15h-18h
Maria Concetta Houriet
responsable, 032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN chemin des Lovières 13
1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h
032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES chapelle
Sur réservation, 079 797 33 53
e.m.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée.

MAISON DES SARRASINS
ORVIN au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre.
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechat@bluewin.ch

NATATION

SAINT-IMIER Beau Site 1

Lu: 18h-19h 140 cm, 19h-21h 190 cm
Mardi: 18h-20h 190 cm
Mercredi: 16h30-17h30 120 cm, 17h30-19h15 140 cm
Je: 18h-20h 190 cm, 20h-21h 140 cm
Vendredi: 18h-21h 190 cm
Samedi: 9h-11h 140 cm
Dès 19h (18h30 le mercredi), les enfants, même accompagnés, ne sont plus admis. 032 942 44 31
www.saint-imier.ch/index.php/fr/decouvrir/sports-et-loisirs/bassin-de-natation

PATINOIRES

ZURICH ARENA TRAMELAN

Vendredi 25 octobre:
18h45-19h45, hockey public

Samedi 26 octobre:
14h15-16h30, patinage et hockey

Dimanche 27 octobre:
14h-16h30, patinage

Mercredi 30 octobre:
14h30-16h30, patinage

Vendredi 1^{er} novembre:
18h45-19h45, hockey public

SKI CLUB COURTELARY

Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!
Gardiennage: week-end du 26 et du 27 octobre assuré par Philippe Vuillaume et Nicolas Mermod.

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
Grand-Rue 15, 2606 Corgémont
032 488 10 30, admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15h-18h Mardi: 9h30-11h45
Mercredi: 9h30-11h45, 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
Vieille-Route 1, 2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 944 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3, 2607 Cortébert
032 489 10 67, fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi et mercredi: 8h-12h
Mardi: 8h-12h, 14h-17h
Jeudi: 8h-12h, 16h-18h
Grand-Rue 58, 2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière, 032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi: 16h-18h (perm. maire: 19h)
Mercredi: 10h30-12h
Jeudi: 16h-18h
La Charrière 6, 2534 Orvin, CP 41
032 358 01 80, fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Grand-Rue 54, 2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'informations

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Éditeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages
Claude Sansonnens
Claudia Lopes
Coraline Bolle
Nicolas Schaeffer

Impression: Druckzentrum Bern

Distribution: La Poste

RENAN
Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5, 2616 Renan
032 962 65 00, fax: 032 962 65 05
info@renan.ch, admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
Route Principale 1, 2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER
Lu-me: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier
CP 301
032 942 44 24, fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Lundi: 9h30-11h30
Mardi et jeudi: 15h30-17h30
Haut du Village 8, 2536 Plagne
032 358 20 25, fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47
032 488 33 00, fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER
HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Lundi, mercredi, vendredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30, fermé jeudi 31 octobre

PERMANENCE DU BUREAU COMMUNAL
Lundi 4 novembre: 17h30-19h

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi: 8h-12h, 13h30-16h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30
Mardi, mercredi et vendredi: 8h-12h
Place du Collège 1, 2615 Sonvilier
032 941 11 20, fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »:
032 940 14 86
– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »:
032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
032 486 99 99, fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Lundi-vendredi: 9h-12h
Rue Principale 24, 2613 Villeret
032 941 23 31, admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Délai
page utile
LUNDI SOIR

Ne jetez pas vos machines et appareils!

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge **GRATUITE** à votre domicile les mercredis entre 17h et 18h
077 453 19 57 vio@bluewin.ch

ACTION PAQUETS DE NOËL 2019

De la joie à Noël pour les plus défavorisés

L'Action Paquets de Noël est à nouveau porteuse d'espoir pour l'Europe de l'Est. Vivres, articles d'hygiène, friandises, articles de papeterie et jouets ne manqueront pas d'émerveiller et de combler de joie les personnes qui se les verront offrir.

L'an dernier, 107 300 enfants et adultes nécessiteux avaient eu la chance de recevoir un paquet de Noël envoyé depuis la Suisse. Joignez-vous à cette action qui fera beaucoup d'heureux! Cette année, 35 semi-remorques transporteront un tiers des paquets

en Moldavie, un autre tiers en Ukraine et le tiers restant dans les autres pays visés qui sont l'Albanie, la Bulgarie, la Roumanie, la Serbie et la Biélorussie. Des collaborateurs et collaboratrices locales se chargeront de distribuer les colis aux familles dénuées, aux

familles monoparentales dans le besoin, aux retraités miséreux, aux personnes souffrant de handicaps ou de maladies et aux écoliers et enfants placés dans des foyers.

Un engagement commun en faveur des personnes dans la misère

En Suisse, des centaines d'églises, d'écoles, d'associations et d'entreprises de même que des milliers de particuliers et de familles prennent part à l'Action Paquets de Noël. Quatre œuvres d'entraide chrétiennes organisent conjointement la collecte, l'acheminement et la distribution des paquets de Noël. Dans les pays de destination, des partenaires de longue date veillent à ce que les cadeaux soient remis à ceux et à celles qui en ont le plus besoin.

Un contenu standard des paquets pour adultes et enfants

Les colis destinés aux adultes comprendront essentiellement des denrées alimentaires et

articles d'hygiène, alors que ceux pour enfants devront être remplis de matériel scolaire, de jouets, d'articles de toilette et de friandises. Vous trouverez la liste complète des articles composant un colis sur le site www.paquetsdenoel.ch et les dépliants informant sur l'action. Nous vous prions de vous en tenir rigoureusement à la liste standard définie afin de garantir un transport sans encombre et une distribution équitable des paquets.

Merci pour votre paquet

Pour la personne qui le recevra en cadeau, votre colis représentera une lueur d'espoir précieuse dans la grisaille de son quotidien, de même qu'un geste de solidarité et une marque d'estime. Jusqu'au 23 novembre prochain, vos colis pourront être déposés auprès des quelque 500 centres collecteurs répartis dans toute la Suisse. Des informations complémentaires sont disponibles sur www.paquetsdenoel.ch.



Albanie, les bulles de savon font plaisir

Le paquet de Noël

Les vêtements sont à mettre dans des sacs à poubelle noirs.

Pour les enfants, choisissez des jouets qui conviennent aussi bien à des filles qu'à des garçons de 4 à 16 ans.

Ne mettez ni viande, ni médicaments, ni articles périmés ou entamés.

Les aliments doivent pouvoir être consommés encore six mois après notre action.

Veillez s'il vous plaît mettre tous les produits de la liste dans les paquets, c'est l'unique façon pour que les paquets passent la douane sans problème et cela garantit une distribution simple et équitable.

Prière d'utiliser un carton solide que vous emballerez dans du papier cadeau. Mettez sur les paquets un autocollant *enfant* ou *adulte* (à disposition sur les lieux de collecte).

Collecte

Vendredi 8 ou samedi 9 novembre, veuillez apporter votre paquet de Noël chez Heinz et Marianne Zimmermann (032 944 17 62) à la route Principale 17, 2612 Cormoret ou envoyez-le par poste à l'une des œuvres d'entraide. Vous le recouvrirez alors svp d'un papier d'emballage supplémentaire. Vous trouverez les adresses sous www.paquetsdenoel.ch.

AGENDA

EXPOSITIONS

- Exposition collective sur le thème *Nature Humaine*. 25 artistes présentent leurs œuvres. Galerie Espace Noir, Saint-Imier. Jusqu'au 27 octobre. Mardi au dimanche de 10h à 22h, entrée libre.
- Exposition Jean-Pierre Béguelin. CIP Tramelan, jusqu'au 10 novembre. Lundi au vendredi de 8h à 20h, samedi et dimanche, de 15h à 18h
- Portes ouvertes à l'atelier de l'artiste Clemens Ruben, Mont-Soleil. Tous les après-midi du mois d'octobre, dès 14h
- Biennale de la Société des peintres et sculpteurs jurassiens, La Cave à Soyhières, du 26 octobre au 17 novembre. Vendredi de 18h à 20h, samedi et dimanche de 15h à 18h. Vernissage samedi 26 octobre à 18h

VENDREDI 25 OCTOBRE

- Nul bar ailleurs, Last Friday, ancien stand de tir, Vauffelin, 19h
- La Retrouvaille d'Orvin, sortie et visite du musée de la communication à Berne
- Apéro-musical Les Ptits Chats, taverne Espace Noir, Saint-Imier, 19h
- Leïla Huisoud en concert, CCL, Saint-Imier, 20h30

SAMEDI 26 OCTOBRE

- Concert de l'Ensemble d'Accordéons Péry, suivi du show de Bruno Kobel, centre communal, 20h
- Même pas peur, Halloween. Vauffelin: bricolages, maquillage, sculpture de courges, quémandes de bonbons et soupe
- Les Chambristes en concert, temple de Courtelary, 20h
- Vente des missions organisée par la paroisse catholique romaine, Tramelan, dès 10h
- Forum pastoral de la paroisse catholique romaine, avec repas spaghettis, Tramelan dès 11h
- Pronatura organise une journée spéciale courge pour les enfants, contact: Aline Brügger, 079 781 54 89
- Brocante et curiosités, La Grange, La Heutte, de 9h à 18h

DIMANCHE 27 OCTOBRE

- Bourse Timbro-Cartes avec exposition cartes postales Balade dans les Franches-Montagnes, salle de spectacles, Saint-Imier, de 9h à 16h
- Brocante et curiosités, La Grange, La Heutte, de 9h à 18h
- Musique et conférence organisés par Amacc, usine Technos, Cormoret, dès 10h

MERCREDI 30 OCTOBRE

- Rencontres œcuméniques des aînés, *intelligence artificielle & numérisation et l'humain dans tout ça?*, maison de paroisse, Tramelan, 14h30
- *Internements administratifs – destins imposés*, CIP Tramelan, 19h30
- Commission du 3^e âge du Bas-Vallon, *Comment améliorer son alimentation au quotidien?* Centre communal Plagne, 14h

JEUDI 31 OCTOBRE

- Jeremy Mage and the Magi, CCL, Saint-Imier, 20h
- A manger pour tous, paroisse réformée évangélique, cure de Saint-Imier, de 19h à 21h

VENDREDI 1^{ER} NOVEMBRE

- Bourse aux habits enfants organisée par la paroisse réformée, maison de paroisse Tramelan, 9h à 11h et 13h30 à 15h
- Découverte du shiatsu, Beau-Site 22, Saint-Imier, de 18h à 21h
- Spectacle *Adagio* présenté par la troupe du Clos-Bernon, Espace Nicolas Béguelin, Courtelary, 20h30
- Match au loto de la FSG Cortébert, salle polyvalente Cortébert, 20h

SAMEDI 2 NOVEMBRE

- Bazar de la Communauté catholique des villages, Péry, centre communal
- Match au loto de la fanfare Montagnarde, Plagne, centre communal, 15h et 20h
- Passion nature d'ici et d'ailleurs, conférences et diaporamas de Beat App. CIP Tramelan, dès 16h30
- Découverte du shiatsu, Beau-Site 22, Saint-Imier, de 8h30 à 18h
- Passion nature d'ici et d'ailleurs, diverses projections et conférences, CIP Tramelan, dès 16h30
- Spectacle *Adagio* présenté par la troupe du Clos-Bernon, Espace Nicolas Béguelin, Courtelary, 20h30

- Antidote Festival Socio-Culturel, collège Courtelary, dès 10h

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

- Swiss Ice Hockey Day, organisé par le HC Tramelan, patinoire
- 10 ans de Cormoatlas, repas marocain et le Bel Hubert sur scène, salle polyvalente, Cormoret, dès 11h
- Découverte du shiatsu, Beau-Site 22, Saint-Imier, de 8h30 à 18h
- Swiss Ice Hockey Day, organisé par le HC Saint-Imier, patinoire
- Spectacle *Adagio* présenté par la troupe du Clos-Bernon, Espace Nicolas Béguelin, Courtelary, 17h
- Antidote Festival Socio-Culturel, collège Courtelary, dès 10h

MARDI 5 NOVEMBRE

- Club des Aînés de Sonvilier, présentation d'un film, maison de Paroisse, 14h

MERCREDI 6 NOVEMBRE

- *Né pour lire*, CIP Tramelan, 9h30
- Soirée littéraire avec François Matthey, CIP Tramelan, 19h45

JEUDI 7 NOVEMBRE

- Soirée de scrabble. CIP Tramelan, 18h45
- SEL de la Suze: odyssée du sel, diaporama et discussion, présenté par le père Earl, suivi du traditionnel marché d'échanges et apéritif canadien. Entrée libre. Espace Nicolas Béguelin, Courtelary, 19h
- Conférence des Petits Déjeuners Contact, salle communale, Tavannes, de 20h à 22h

VENDREDI 8 NOVEMBRE

- Bar du HC Tramelan, comptoir
- Quelle chance! Spectacle pour enfants et parents dans le cadre de la Nuit du Conte, médiathèque du CIP, Tramelan, 17h
- Spectacle *Adagio* présenté par la troupe du Clos-Bernon, Espace Nicolas Béguelin, Courtelary, 20h30

SAMEDI 9 NOVEMBRE

- Bar du HC Tramelan, comptoir
- Spectacle *Adagio* présenté par la troupe du Clos-Bernon, Espace Nicolas Béguelin, Courtelary, 20h30

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

- Bar du HC Tramelan, comptoir
- Spectacle *Adagio* présenté par la troupe du Clos-Bernon, Espace Nicolas Béguelin, Courtelary, 17h
- Vide-dressing, halle de Renan, de 9h à 14h

MARDI 12 NOVEMBRE

- Film-conférence *Connaissance du Monde sur la Malaisie*, cinématographe de Tramelan, 20h

JEUDI 14 NOVEMBRE

- Débat ApériCIP – le crépuscule des champions du plein temps. CIP Tramelan, 11h30
- Spectacle *Adagio* présenté par la troupe du Clos-Bernon, Espace Nicolas Béguelin, Courtelary, 20h30

VENDREDI 15 NOVEMBRE

- Portes ouvertes au ceff de Saint-Imier et Tramelan, de 16h à 20h30, avec séance d'information à 18h30
- Vernissage de l'exposition de peintures Manuela Jungen et Corinne Glauser, CIP Tramelan, 18h
- Spectacle *Adagio* présenté par la troupe du Clos-Bernon, Espace Nicolas Béguelin, Courtelary, 20h30

SAMEDI 16 NOVEMBRE

- Spectacle *Adagio* présenté par la troupe du Clos-Bernon, Espace Nicolas Béguelin, Courtelary, 20h30

JEUDI 21 NOVEMBRE

- Conférence Multimondo sur l'intégration, salle Farel, Bienne, de 13h à 17h30

SAMEDI 23 NOVEMBRE

- Marché artisanal de Noël, centre communal, Péry, de 12h à 18h

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

- Marché artisanal de Noël, centre communal, Péry, de 10h30 à 18h, apéritif offert à 11h
- Brunch musical, en collaboration avec le TOBS, CIP Tramelan, 11h

Enfants

- chocolat
- biscuits
- friandises (bonbons etc.)
- dentifrice
- brosse à dents (emballage original)
- savon (emballé dans une feuille d'aluminium)
- shampoing (bouchon scotché)
- 2 cahiers ou blocs-notes
- stylos
- crayons
- gomme
- crayons de couleur ou feutres
- 2-3 jouets tels que puzzle, balle, bulles de savon, peluche, petite voiture etc.
- éventuellement chaussettes, bonnet, gants, écharpe
- vêtements (sacs poubelles noirs)

Adultes

- 1 kg de farine
- 1 kg de riz
- 1 kg de sucre
- 1 kg de pâtes alimentaires
- chocolat
- biscuits
- café (moulu ou en poudre)
- thé
- dentifrice
- brosse à dents (emballage original)
- savon (emballé dans une feuille d'aluminium)
- shampoing (bouchon scotché)
- papier à lettres
- stylos
- éventuellement cartes postales, bougies, allumettes, ficelle, chaussettes, bonnet, gants, écharpe
- vêtements (sacs poubelles noirs)

TÉMOIGNAGES DE LA DISTRIBUTION

Nadjeschda n'abandonne pas l'espoir

«S'il vous plaît, maintenez absolument cette action; les colis nous donnent tellement d'espoir, à des personnes découragées comme nous!» Radieuse, Nadjeschda, 64 ans, déballe les paquets de Noël avec son mari. Les deux ont un passé tourmenté. Ils se sont rencontrés sur le chantier. Alexej était soudeur, Nadjeschda conductrice de travaux. Ils ont aimé leur travail et trimé. Ils ont élevé deux enfants. Avec la fin de la période du rideau de fer, l'économie s'est à son tour effondrée. Comme beaucoup d'autres, ils ont les deux perdu leur emploi. Alexej a été profondément accablé par ce coup de sort, tombant dans une dépression et subissant un AVC à 40 ans. Nadjeschda a trouvé une place comme femme de ménage et concierge. Pendant de nombreuses années, elle s'est occupée de leurs deux enfants et de son mari, que l'AVC a fortement invalidé. Aujourd'hui grands-parents, ils auraient besoin de soutien, mais leurs enfants n'arrivent eux-mêmes guère à nouer les deux bouts avec leurs familles.

Depuis quelques années, Nadjeschda ne peut plus se tenir debout qu'à l'aide de béquilles. Elle avait glissé sur le verglas et a dû se faire opérer cinq fois avant de se faire renvoyer à la maison. «Les médecins m'ont prédit que je pourrais bientôt remarquer comme auparavant, mais cela n'a pas été le cas. Je suis maintenant sur une liste d'attente pour la pose d'une articulation artificielle qui m'a été promise pour 2023. Jusque-là, je serai incapable de travailler, mais il nous faut quand même survivre d'une manière ou d'une autre.» Le couple habite un deux pièces modeste mais très propre. La pension

commune d'environ 120 francs ne suffit de loin pas. Les frais de chauffage, d'eau et d'électricité absorbent le gros de leur budget. En hiver, ils achètent à crédit leurs produits d'épicerie, du printemps à l'automne, ils remboursent péniblement leurs dettes.

«La nuit, je rêve parfois que je travaille sur le chantier et que je peux sans peine porter un seau lourd rempli de plâtre ou de tuiles. Lorsque je me réveille le matin, je me sens frustrée. Mais ensuite je me souviens que mon prénom signifie espoir dans notre langue. Et cet espoir, je ne veux jamais l'abandonner. Juste à l'instant, c'est un miracle qui nous arrive: il y a deux jours, nous avons dépensé nos derniers sous et ce matin il nous manquait la farine pour faire des crêpes. Et voilà que, seulement deux heures plus tard, vous frappez à notre porte et nous apportez ces paquets contenant de la farine, du sucre, des pâtes, du thé et même du café et des biscuits. J'adore tellement le café mais je ne peux pas me l'offrir vu son prix. Merci de tout cœur! La pâte dentifrice, le savon et le shampoing dureront longtemps, exactement comme l'espoir que le Bon Dieu nous envoie au bon moment ce dont nous avons besoin.»



Nadjeschda

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Des retours sur le derby



Les frères Fabien (à gauche) et Florian Kolly, tous deux capitaines lors de ce derby attendent en famille, les sanctions du trio arbitral envers l'un des leurs dans une action litigieuse

Quatre des acteurs de ce derby reviennent sur le match et donnent leurs impressions.

«Je suis content de notre performance d'équipe, au final on a profité de notre bonne entrée en matière et avons su contrer le premier bloc de Saint-Imier. Nous avons été meilleurs à cinq contre cinq avec un volume de jeu un peu plus élevé. C'est bien de prendre deux points ici, alors que l'on aurait aussi pu tout perdre.» Ainsi s'exprimait Michael Röthenmund au terme d'un bon match et pour la première fois à la tête de son équipe dans ce fameux derby.

Le capitaine jurassien Florian Kolly relevait les mérites des siens: «Nous avons un

peu plus de volume dans notre jeu à cinq contre cinq et on est bien rentré dans le match en étant défensivement bien en place, il a juste manqué du réalisme, puis Saint-Imier est revenu dans la rencontre et a pu prendre l'avantage, ce que nous voulions éviter. Nous avons su réagir, après il est vrai que les gardiens ont bien fait leur job. Il faut aussi donner du mérite à notre adversaire, ils ont aussi bien joué, en fait, il a juste manqué des buts pour que le spectacle soit parfait.»

«C'est un point de gagné» se satisfaisait Fabien Kolly (le frère de Florian) le capitaine imérien, «cela aurait pu tourner d'un côté comme de l'autre, nous

avons eu chacun nos temps forts pour à la fin avoir un match équilibré. C'était plutôt satisfaisant de jouer à trois blocs d'attaquants et cinq défenseurs, cela permet de rester dans le rythme. Nous nous sommes juste laissés mettre sous pression sur leur deuxième but, c'est certes regrettable, mais dans l'ensemble je suis content de notre comportement.»

«Il y eu de l'émotion, de l'engagement, des occasions de part et d'autre, cela aurait pu tourner d'un côté comme de l'autre», relevait Michael Neiningner au terme des débats, «je n'ai pas de reproche à faire à mes joueurs, il a juste manqué des buts, mais on doit

mettre du crédit aux gardiens et aussi aux bons box-play de notre adversaire. Ils ont eu le premier tiers, nous le deuxième puis cela s'est équilibré. Je n'ai pas de regret, même si on veut gagner tous nos matchs, je suis satisfait de notre prestation.»

Ecole de patinage mixte

Le HC Saint-Imier et le Club des Patineurs de Saint-Imier (artistique) ont créé une école mixte de patinage afin de permettre aux enfants de progresser rapidement grâce à un apprentissage intensif du patinage, car un futur bon hockeyeur doit être un bon patineur. L'idée est d'avoir un entraînement par semaine organisé par le Club des Patineurs avec des techniques de patin qui ont fait leurs preuves, en plus d'un 2^e entraînement le samedi matin dans la catégorie Ecole de hockey. Les cours sont gratuits. Renseignez-vous auprès de Pascal Stengel au 079 794 28 24.

Swiss Ice Hockey Day

Une journée offerte à la jeunesse pour découvrir le hockey sur glace en compagnie des joueurs de la première équipe et des stars de ligue nationale aura lieu le dimanche 3 novembre de 13h à 16h30. Ne manquez pas l'occasion de côtoyer ces joueurs. | gde

Et pour plus d'informations sur l'ensemble du club, rendez-vous sur www.sainti-bats.com, le site internet des jaunes et noirs

1^{er} Saint-Imier – Fr.-Montagnes ___ 1-2

Samedi 26 octobre

1^{er} 17h15: St-I – Genève-Servette Ass.

Mercredi 30 octobre

1^{er} 20h15: Vallé-de-Joux – Saint-Imier

HOCKEY CLUB REUCHENETTE

Jouer en matinée leur a réussi

Dimanche matin, il fait beau à Tramelan, 13 joueurs et un gardien sont présents pour ce rendez-vous bien matinal pour certain. Le match débute bien pour les gars de Bohnen, Alain ouvre la marque dans la première minute et Sébastien augmente le score deux minutes plus tard. Même si l'adversaire a perdu tous ses matchs pour le moment, il ne faut pas le prendre de haut, car il score dans la 9^e. Peu après, c'est la catastrophe, Alexandre, notre gardien, se blesse assez gravement à la cheville en faisant un geste pour éviter que le puck ne rentre dans sa cage. Il chute et peine à se relever. Une interruption de 10 minutes permet à notre ancien gardien Nicolas, de se changer et de prendre la place d'Alexandre, à qui nous souhaitons un bon et prompt rétablissement. Le trio infernal Willy, Kevin et Claudio parvient à augmenter le score à la 14^e, mais moins de 40 secondes plus tard le Fuet réduit la marque. Score serré à la fin du premier tiers: 2-3.

Au début du second tiers, Nicolas s'échauffe et reprend ses marques dans les filets, mais lâché par ses arrières, il encaisse le but de l'égalisation. Kevin redonne ensuite l'avantage à ses coéquipiers dans la 30^e, mais Le Fuet égalise à nouveau moins d'une minute plus tard et prend même l'avantage sur

les joueurs pérysans qui n'arrivent pas à jouer ensemble, malgré les tirs au but sur l'adversaire qui manquent de peu leur cible. Mais Kevin égalise 20 secondes plus tard et 2 minutes avant le deuxième thé, Bastien redonne l'avantage aux Bas-Vallonniers. Score intermédiaire: 5-6.

Au retour du vestiaire, on sent que Nicolas prend de l'assurance et retrouve ses anciens réflexes. Pascal inscrit un but presque dans l'anonymat, tant il passe inaperçu. C'est seulement quand les arbitres se rendent à la table des officiels que l'on sait que Reuchenette augmente son avance sur son adversaire. Jérémie, sur une belle passe de Jonas, inscrit là la 51^e le huitième et dernier but de ce match épique. Le prochain match aura lieu à Bienne contre Tavannes, espérons que Alexandre soit remis, sinon c'est Julien Zigerli, sa nouvelle doublure, qui fera son entrée dans le championnat.

Au plaisir de vous voir tout prochainement. | vv'ad

Pour d'autres informations consultez notre page Facebook ou visitez notre site internet www.hcreuchenette.ch

Le Fuet-Bellelay – Reuchenette ___ 5-8

Samedi 26 octobre

21h, Tissot Arena: Reuch. – Tavannes

HOCKEY CLUB CORTÉBERT

Les Tornades retrouvent le moral, mais perdent

Dimanche dernier, la jeune équipe des Tornades recevait à domicile le favori du championnat, le HC Reconviiler. Malgré un premier tiers très difficile, l'équipe a fait le nécessaire pour ne pas trop plier sous la pression des visiteurs, mais l'évidence était là, avec un score de 1-3 au premier thé. Lors du second tiers, avec un bon soutien de son capitaine Craps et en suivant les bonnes directives données à la pause par le coach Oxo, les Tornades rivalisaient enfin avec leur adversaire et le puck trouvait le fond des filets

à 3 reprises. Après 40 minutes de jeu, le score était de 4-7. Montée en puissance, l'équipe donnait toujours plus de rythme et s'adjugeait même le troisième tiers, mais cela n'était pas suffisant, et le match se termina sur une défaite, mais dans une bonne ambiance et surtout avec un très bon moral pour la suite, étant donné que ce qu'elle a montré sur la glace. | cn

Cortébert – Reconviiler ___ 4-7

Vendredi 25 octobre

21h, Moutier: Crémises – Cortébert

ERGUËL HOCKEY CLUB

Un match à oublier

Le Erguël HC a bu la tasse lors de la rencontre à domicile qui l'opposait à Fleurier. La moitié du match et puis s'en vont, c'est en résumé ce qui s'est passé samedi soir sur la Clientis Arena où les gars du Erguël HC ont tenu la distance un peu moins de trente minutes. Lorsque Gabin Dubois inscrit le deuxième but (29'21) pour le leader Fleurier, en supériorité numérique, il sonna le glas de tous les espoirs des locaux. Marthaler, puis Kenny Huguenin enfonçaient encore le clou en quatre minutes. Le temps mort demandé entretemps par Pascal Stengel n'y changea rien. Fleurier n'est pas leader pour rien, disposant de quatre lignes offensives tournoyantes, Sandy Jeannin n'a pas laissé les siens s'endormir sur un sujet déjà fortement ébranlé à la mi-match. Les visiteurs n'ont laissé que très peu d'espace à Erguël pour que ceux-ci puissent s'organiser au-delà de la ligne bleue des visiteurs. C'est un peu là que

les assauts des joueurs locaux s'émoussèrent trop souvent. Et lorsque Augsburg et les siens parvenaient devant Volery, le portier de Fleurier, celui-ci se chargeait de rendre à néant les chances erguéliennes. A l'heure de l'analyse, pour Pascal Stengel, c'est le regret d'avoir vu ses gars baisser trop vite les armes: «mes joueurs n'ont pas respecté les consignes qui étaient d'asséner un maximum de tirs aux buts, nous avons voulu porter le puck dans le but, nous devons corriger cela. Mais il est vrai que Fleurier est largement plus fort que nous. Notre apprentissage continue, nous savons que ça ne serait pas facile, le remède passe par le travail.» | gde

2^e I. Erguël – Fleurier ___ 0-8

Mercredi 30 octobre

2^e I. 20h: Erguël – Le Locle

Jeudi 31 octobre

2^e I. 20h30: Star Chx-de-Fds – Erguël

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Dernier match à domicile avant la pause

Ce samedi, le FCC reçoit un nouveau gros morceau avec la venue du FC Bévillard, une très belle équipe avec une bonne profondeur de banc, dont l'ambition est de monter d'une ligue l'année prochaine.

Pour ce match, Courtelary devra montrer un tout autre visage que lors de ses dernières sorties, s'il veut engranger quelques points. Une belle affiche à venir donc. Paladino sera suspendu et quelques absents notables sont à souligner pour cette rencontre. Il s'agira en même temps du dernier match à domicile du tour et pour clore cette période en beauté, une fondue chinoise de chasse sera proposée aux personnes inscrites. Nous aurons également le plaisir de retrouver le Club des Amis (anciens) du FC géré par Reymond Kaltenrieder qui se fera le plaisir de nous accompagner comme il est maintenant de coutume une fois par année.

Il restera ensuite deux matchs au FCC qui se joueront à l'extérieur. L'un d'eux sera contre le FC Franches-Montagnes à une date pas encore connue, puis le dernier contre le FC La Neuveville-Lamboing. Le premier tour sera alors terminé et une pause footballistique bien méritée arrivera.

Un bilan de fin de premier tour se fera par les entraîneurs, par le capitaine et par le président et sera publié dans votre hebdomadaire préféré. Alors tous au stade pour ce dernier match!

| mc

FCC – CS Belprahon ___ 6-2
La Suze – FCC ___ 4-2

Samedi 26 octobre

JE 13h30: FCC – La Suze

Samedi 26 octobre

1^{er} 15h45: FCC – Bévillard-Malleray

HOCKEY CLUB TRAMELAN

Les locaux remportent le derby

Samedi dernier, le HCT recevait le HC Moutier à la Zürich Arena. On savait que ce genre de rencontre allait être intéressante, car les deux équipes se connaissent bien.

Dès le début, les hommes de Bergeron ont mis la pression en réussissant deux buts d'entrée, prenant à froid leur adversaire. Le HC Moutier a dû réagir pour revenir au score et dès ce moment-là, tout devenait possible. Les Requins maintenaient la pression et l'adversaire devait réagir pour ne pas se faire distancer, les phases de jeu intéressantes se développaient de part et d'autre au grand plaisir du public présent. A la fin du premier tiers, le HCT menait d'un but d'avance.

Lors du second, les deux équipes ont tour à tour essayé de surprendre l'adversaire.

A la mi-match, Sauvain réussit à égaliser à cinq contre quatre et deux minutes plus tard, Donzé permettait à son équipe de reprendre l'avantage sur pénalty, se jouant avec brio du gardien adverse. Les Prévoitais ont tout entrepris pour chercher l'égalisation, mais ils ont manqué de tranchant pour y parvenir devant un Mani très à son affaire durant cette confrontation. La rencontre a été émaillée par une pénalité de match d'un Tramelot, suite à une situation confuse dans la défense prévoitaise, le jeu a repris après une longue interruption et il a fallu attendre le dernier tiers pour voir le HCT prendre ses distances en supériorité numérique, avec une

belle réussite de Beruwalage. Ainsi l'équipe du lieu pouvait voir venir pour garder ses distances face à son adversaire du soir. Une action offensive des Requins est venue ponctuer ce derby, avec une fort belle réussite d'Alan Steiner. Ainsi le HCT empoche trois points et se trouve pour l'instant au second rang du groupe avec dix points, derrière le HC Fleurier qui en compte deux de plus.

Mardi soir, le HCT recevait le HC Delémont formé de quelques joueurs expérimentés. Les deux équipes ont évolué avec trois lignes menant à l'offensive à tour de rôle. Cette partie intéressante a permis aux Requins de scorer à trois reprises avant de se faire remonter en fin de partie, concédant l'égalisation. La prolongation a permis aux locaux de l'emporter finalement par le but libérateur du capitaine Swen Burri. Ainsi le HC Tramelan engrange tout de même deux points précieux.

La prochaine rencontre aura lieu ce samedi avec un déplacement à Saignelégier pour affronter la seconde équipe de Franches-Montagnes.

En 3^e ligue, la réserve du HCT passablement remaniée a dû s'incliner aux Lovières face à Bassecourt.

2^e I. Tramelan – Moutier ___ 5-2

2^e I. Tramelan – Delémont ___ 4-3

3^e I. Tramelan II – Bassecourt ___ 3-8

Samedi 26 octobre

2^e I. Saignelégier: Fr.-Mont. – Tramelan

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

Vendredi 25 octobre

D M17 18h45, Sonvilier:
La Suze B – Tramelan

Samedi 26 octobre

D 3^e ligue 17h, Esplanade:
VEBB – Tramelan

Mardi 29 octobre

D 5^e ligue 20h45, CIP:
Tramelan – Val Terbi L

Jeudi 31 octobre

H 3^e ligue 20h30, Châtelet:
SMG Bienne – Tramelan

COURSE À PIED

Run for Heart

La course à pied caritative Run for Heart s'est tenue avec succès samedi 19 octobre à Tavannes. Organisée par le Groupe de Jeunes de l'église évangélique libre de Tavannes, elle a permis de récolter au moins 3000 francs pour les Cartons du Cœur du Jura bernois.



Malgré la météo peu clémente, ce sont quelques 80 participants qui ont pris part à la Run for Heart. Cette course caritative comprenait 4 catégories. La course adulte, a ouvert les festivités dès 10 h 30, au départ de l'école secondaire de Tavannes. Elle a été remportée par Willy Molle. Déguisé en SuperMario (les organisateurs recommandaient à ceux qui le souhaitent de courir déguisés), ce dernier est venu depuis Annemasse, en France voisine, pour la bonne cause. Du côté des dames, la Tavanoise Gisèle Brandt-Huguelet a gagné la course en traversant la ligne d'arrivée en 35 minutes et 48 secondes. Le parcours enfant s'est tenu dès 13 h, sous une pluie battante, mais qui n'a pas freiné le courage des petits. Cette course a vu la victoire de Alexis Morand. En fin de journée, les personnes à mobilité réduite ont également eu droit à leur moment de gloire sur le parcours long

de 1,2 km. Les marcheurs ont ensuite conclu en beauté cette journée. Dans une ambiance chaleureuse et détendue, blind tests et autres concours ont été animés par les bénévoles entre les remises de prix pour offrir un moment convivial à chaque participants. Quelques coureurs ont également joué le jeu demandé par les organisateurs, celui de participer à la course en étant déguisés, apportant ainsi un peu de gaieté à la manifestation. Les dons pour les Cartons du Cœur du Jura bernois, association qui vient en aide aux personnes touchées par la pauvreté en apportant des aliments non-périssables, ont été récoltés non seulement par les frais d'inscriptions, mais également par la possibilité de sponsoriser un coureur au nombre de minutes effectuées, ainsi que par le nombre de boissons et nourritures vendues. Cette action a permis à la Run for

Heart d'assurer un montant de minimum 3000 francs pour les Cartons du Cœur. Le montant exact est encore à définir, mais il sera très probablement plus élevé. Les organisateurs de la Run for Heart ont ainsi pu remettre le chèque aux mains des bénévoles des Cartons du Cœur. Les organisateurs et les bénévoles de la Run for Heart remercient sincèrement toutes les personnes, associations, entreprises, ainsi que les sponsors qui ont permis la réalisation de cette journée pleine de succès. Les résultats de la course peuvent être consultés sur : <http://www.juradefichrono.ch/ResultatV2.php?DateCourse=2019-10-19&Etape=0&NomCourse=Run+for+Heart&Parcours=Adulte>



CLUB ATHLÉTIQUE COURTELARY

Départ de la 50^e édition !

Demain, le paisible village de Courtelary se réveillera, pour la 50^e fois, aux doux bruits des bénévoles installant affiches et stands. Une habitude? Oui, mais nullement teintée de routine puisque les 10 Bornes ont toujours su se drapper de nouveautés. Cette année ne fait pas exception. Durant la journée, vous pourrez venir apprécier les nouvelles courses, mais aussi l'atmosphère festive qui régnera sur notre manifestation. Petits et grands sont donc conviés à fêter notre jubilé de jour comme de nuit, puisqu'après le temps des coureurs survient celui des nocteurs; un apéro, un repas puis une vintage party sont organisés pour égayer votre soirée. Côté Trophée Jurassien, c'est Morgane Crausaz qui s'illustre chez les femmes ayant gagné toutes les courses de la saison. Une belle réussite de 8 victoires sur 9, car Morgane a annoncé qu'elle ne serait pas présente sur le parcours des 10 bornes, 9^e et dernière étape. Une bonne raison pour les femmes de venir chercher les derniers points dans le classement. Chez les hommes, Michael Morand reste en tête pour l'instant, mais il est talonné de près par Mickael Marti de 20 ans son cadet. Du sang neuf qui dynamise la compétition et qui



Photo © Damien Carnal

demain, apportera son lot de suspens. **Informations pratiques** Nous vous conseillons de ne pas vous aventurer en voiture sur les routes derrière le collège, ainsi que celle de la poste de Courtelary qui seront fermées toute la journée. Les inscriptions se feront au collège de Courtelary, ouverture à 11 h. Deux buvettes seront à votre disposition ainsi que des ves-

tiaires au collège de Courtelary pour les dames et au centre communal pour les hommes. Le CA Courtelary vous dit à demain et vous souhaite déjà une très bonne course. N'hésitez pas à nous contacter via notre site internet (www.cacourtelary.ch) ou notre facebook pour de plus amples informations. | rb **Horaires, parcours et autres infos sur www.cacourtelary.ch ou Facebook @CACourtelary**

FOOTBALL CLUB SONVILIER

Tous les matchs renvoyés

Aucun match n'a pu avoir lieu le week-end dernier au terrain du Stand suite à une météo très humide. A l'heure où vous lirez ces lignes, le FC Saint-Imier II (Sonvilier) aura probablement joué son match renvoyé contre la seconde équipe de Marin et se préparera pour la dernière partie de la saison avec le derby contre Villeret. Les seniors auront également joué leur dernier match contre le FC Tavannes/Tramelan. Résultats la semaine prochaine.

JB 14h: Le Parc – Sonvilier
Dimanche 27 octobre
10 h 30:
Villeret – Saint-Imier II (Sonvilier)
Mercredi 30 octobre
JE 17 h 30:
Sonvilier II – BBC Cortaillod II

Halloween des vétés

La Disco à 2 balles, le re-retour aura lieu samedi 2 novembre à la salle communale de Sonvilier. Entrée libre, toutes les boissons à 2 francs. De 17 h 30 à 21 h, Disco Sirop et petite restauration chaude. De 21 h 30 à 3 h, Disco All Styles, déguisements et décors.

| dr

Samedi 26 octobre
JE 9h: Sonvilier I – VDR II

FOOTBALL CLUB PLAGNE

Match renvoyé

La rencontre Reconvilier – Plagne qui devait normalement avoir lieu samedi dernier a été renvoyée à une date ultérieure en raison des fortes chutes pluies. Par contre, nous attendons un nombreux public dimanche 27 octobre à 10 h 15 pour le dernier match à domicile de l'année, le FC Plagne y rencontrera le FC Franches-Montagnes. | pg

FOOTBALL CLUB LA SUZE

Un bijou du capitaine montre la voie du succès

Le derby du Vallon représente toujours un match à part. Qu'on le veuille ou non, il y a une petite tension supplémentaire et jeudi dernier, cette tension a été mieux gérée dès le début par Courtelary. Tout a commencé par un énorme arrêt de Steven Rohr pour dévier en corner une frappe à bout portant. A la 5^e, un centre en pivot de l'attaquant de Courtelary terminait en poteau-goal après une trajectoire en cloche. Ce but avait le mérite de réveiller les locaux restés au vestiaire jusque-là, qui ensuite menaient un long monologue jusqu'à la mi-temps. A la 24^e, Mario Bernasconi touchait la latte, puis se faisait ensuite ramasser dans les 16 m. Certes, le défenseur prenait la balle, mais également la cheville et le tackle était très appuyé. Pénalty transformé parfaitement par Kewin Knuchel. Ce même Kewin était à la réception d'un coup-franc de Patrick Da Silva dix minutes plus tard, contrôlait péniblement avec peut-être l'aide de la main et signait un joli doublé. Une main non-sifflée compensée quelques minutes plus tard par une main d'un défenseur de Courtelary dans sa surface de réparation, également passée sous silence. La

Suze avait retourné la situation de manière méritée, Courtelary ne jouant que des longs ballons sans danger, hormis une frappe qui léchait le dessus de la latte. A la mi-temps, le score était de 2-1 pour La Suze, avec une domination de la 5^e à la 45^e. En seconde période, La Suze reprenait les devants et gagnait la bataille du milieu de terrain. Rapidement, un petit accrochage imposait à l'arbitre de sortir le 2^e carton jaune pour un défenseur adverse. A 10 contre 11, c'est le moment qu'a choisi Courtelary pour se réveiller, égalisant à la 54^e après un corner offert par notre défense et un ballon que personne n'a réussi à dégager. A la 63^e, notre capitaine Dany Wyssen nous a offert un bijou: ballon mal dégagé par Courtelary, Dany ne s'est pas posé de question et envoyait une frappe directe fuyante qui s'en allait mourir dans le petit filet. Superbe! La fin de match, avec un banc bien fourni côté suzerains, permettait d'avoir beaucoup d'occasions. Courtelary jouait le tout pour le tout, La Suze procédait en contre et à la 85^e trouvait enfin le but de la sécurité. Après une montée du gardien adverse, Marc Tschannen jouait

sur Jérémie Greub (de retour anticipé de sa blessure aux ligaments de la cheville) qui frappait du gauche, le gardien repoussait comme il le pouvait du genou après sa longue course de retour et la balle arrivait sur Cyril Kappeli qui finissait le travail. Sur le score de 4-2 avec 3 joueurs entrés en cours de match dans l'action, La Suze avait encore quelques occasions de mettre le 5^e, mais sans réussite. Un derby, ça ne se joue pas, ça se gagne! Et jeudi dernier, La Suze l'a gagné de manière méritée, mais l'a aussi très bien négocié, dominant Courtelary la majeure partie du match. Honneur à nos amis du Vallon, qui nous ont tout de même plus mis en difficulté une fois réduits à 10. A noter qu'après 8 matchs, La Suze est seule en tête, avec la meilleure attaque et la 3^e meilleure défense. Chapeau à la bande à Sacha Calegari, néo-promu et maître de sa nouvelle catégorie de jeu. | fg

La Suze 07 – Courtelary 4-2
Jeudi 24 octobre
20 h 15: La Suze 07 – Montfaucon
Samedi 26 octobre
17 h: La Suze 07 – Glovelier

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

Dame météo joue des siennes

On ne peut pourtant pas se plaindre des conditions météorologiques des ces dernières semaines. Mais quelques précipitations soutenues et régulières ont vite contraint pas mal de footballeurs au repos forcé. Certains matchs sont joués en semaine et fixés plus vite qu'on ne peut les annoncer. Il ne reste plus qu'à espérer que le temps redevienne plus clément, afin que les choses normales reprennent leur cours. Un match qui est fortement attendu dans le Haut-Vallon, fusse-t-il de 4^e ligue, c'est le derby entre Villeret et Saint-Imier II Sonvilier. Si à priori, les gars du président Sébastien Farine partent favoris de cette confrontation, le terrain exigu

de Villeret pourrait mettre leur habituelle jouerie en péril. Méfiance donc, ce match est fixé dimanche à 10 h 30, une heure rêvée pour l'apéro. En ce qui concerne la première équipe, vous aurez le choix entre football et hockey sur glace, les deux équipes phares du Vallon évoluant quasiment à la même heure dans la même localité. Les calendriers inscrits de longues dates sont très peu modulables. Mais qui peut prétendre encore qu'il ne se passe rien à Saint-Imier. PS: il n'est pas prévu de navette entre Fin-des-Fourches et la Clientis Arena. | gde **2^e St-I – Chx-de-Fds Coupe NE 1/8_5-4**
JD Xamax-ANF – Saint-Imier III 12-0

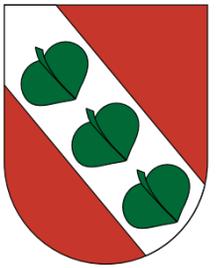
Samedi 26 octobre
JD 9h: Saint-Imier IV – Le Locle II
JD 9h: VDT Fleurier I – Saint-Imier II
JD 11 h: Saint-Imier III – Bôle
JD 11 h: Saint-Imier I – Le Locle I
JC 13 h: VDR I – Saint-Imier I
JC 14 h: Saint-Imier II – Le Parc
2^e 17 h 30: Saint-Imier I – Auvonnier
Dimanche 27 octobre
4^e 10 h 30: Villeret – St-Imier II Sonvilier
Mardi 29 octobre
Sen. 20h: Saint-Imier – Bure
2^e 20 h 15: Marin I – Saint-Imier I
Mercredi 30 octobre
JC 18 h 15: St-Imier I – Bas-Lac Marin
Allez consulter le site du FC Saint-Imier sous www.fcsaintimier.ch

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtels-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
Mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
90 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces: 2 fr. 75 le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max.: 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



SYNDICAT DES SAPEURS-POMPIERS D'ERGUËL

Convocation à l'assemblée des délégués

Jeudi 28 novembre 2019 à 19h30
au hangar des sapeurs-pompiers
à Saint-Imier

Ordre du jour

1. Salutations et appel
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du PV de l'assemblée des délégués du 27 juin 2019
4. Informations, affaires en cours
5. Reconstitution du mandat de l'organe de vérification des comptes
6. Divers

Saint-Imier, le 21 octobre 2019

Le Conseil des sapeurs-pompiers

Cormoret



Elections municipales du 24 novembre 2019

Conformément au règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la commune municipale de Cormoret du 12 décembre 2000, le Conseil municipal constate que les candidatures suivantes ont été valablement présentées.

Une liste intitulée «Entente villageoise» a été déposée en proposant les candidatures de:

Pour la mairie

Py Gérard, 1964, chef d'entreprise, maire sortant

Pour le conseil municipal

- Mermod Marc, 1970, menuisier, conseiller municipal sortant
- Abplanalp Michel, 1959, agriculteur, conseiller municipal sortant
- Augsburg Denise, 1993, employée de commerce, nouvelle conseillère municipale
- Schwab David, 1985, menuisier, nouveau conseiller municipal

Selon les dispositions de l'article 40 du règlement précité, Py Gérard, Mermod Marc, Abplanalp Michel, Schwab David et Augsburg Denise sont élus tacitement, avec félicitations, pour la période 2020 - 2023.

L'élection du 24 novembre 2019 est donc annulée.

Cormoret, le 18 octobre 2019

Le Conseil municipal

Réclame



**En finir avec la faim
grâce à l'agriculture bio.**

Faites un don de 10 francs:
envoyez «give food»
par SMS au 488
swissaid.ch/bio

SWISSAID
Aider avec courage.

Cortébert



COMMUNE BOURGEOISE DE CORTÉBERT

Assemblée générale

Lundi 2 décembre 2019 à 19h
au collège

Ordre du jour

1. Lecture du PV
2. Budget 2020
3. Rapport du Président
4. Divers et imprévus

Cortébert, le 18 octobre 2019

Le Conseil de bourgeoisie

Courtelary



Avis de construction

Requérant: Kämpf Dolorèse, Grand-Rue 51, 2608 Courtelary.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Propriétaire foncier: idem que requérant.

Projet de construction: transformation et rénovation d'une surface commerciale existante au rez, Grand-Rue 51, 2608 Courtelary, parcelle N° 107, zone HA mixte.

Dimension: selon plans déposés.

Genre de construction: étayage maçonnerie existante, parois existante, plafond béton existant, forme sans changement, couleur façade rez anthracite.

Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la STEP.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaires au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 11 octobre 2019

Le Secrétariat municipal

La Ferrière



Elections communales du 24 novembre 2019

En vue des élections communales du 24 novembre 2019 et conformément au règlement concernant les élections aux urnes de la commune de La Ferrière du 4 août 2003, le Conseil communal constate que trois listes valables ont été déposées dans un délai légal fixé au 18 octobre 2019 à 12h.

A. Pour la mairie (période de 4 ans 2020-2023)

Une candidature a été enregistrée, celle de Bernard Tschäppät, 1957, serrurier, ancien maire rééligible, proposé par une liste «Un groupe de citoyens».

B. Pour le poste de conseiller(ère) communal(e), remplacement d'un démissionnaire (période de 2 ans 2020-2021, fin de mandat)

Une candidature a été enregistrée, celle de Valéry Graber, 1990, agriculteur, nouveau conseiller, proposé par une liste «Entente communale».

C. Pour 2 membres du Conseil communal (période de 4 ans 2020-2023)

1 liste a été déposée:

Liste «de la campagne» proposant les candidatures de:

- David Oppliger, 1973, agriculteur, ancien conseiller communal rééligible
- Jean-Marc Ambühl, 1960, chauffeur, ancien conseiller communal rééligible

En vertu de l'article 36 du règlement communal concernant les élections aux urnes, le Conseil communal, avec ses plus sincères félicitations, proclame élus tacitement le maire et les trois conseillers communaux susmentionnés.

Pour le siège restant à repourvoir pour un membre du Conseil communal (période de 4 ans 2020-2023), les électeurs et électrices sont appelés aux urnes le 24 novembre 2019.

Le règlement concernant les élections aux urnes prescrit ce qui suit:

Manque de candidatures Art. 27 du règlement concernant les élections aux urnes

Lorsqu'aucune liste de candidats et candidates n'a été déposée ou qu'il n'y a pas assez de candidatures, les électeurs et électrices peuvent voter pour n'importe quelle personne éligible pour tous les sièges qui ne sont pas déjà pourvus par une élection tacite. Sont élues les personnes qui recueillent le plus de voix. En cas d'égalité des voix, il sera procédé à un tirage au sort.

La Ferrière, le 25 octobre 2019

Le Conseil communal

Orvin



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Fondation du Foyer pour personnes âgées du Bas-Vallon, Les Roches, Les Oeuches 26, 2534 Orvin.

Auteur du projet: Viret Architectes SA, ch. du Champ-du-Moulin 58, 2503 Bienne.

Emplacement: parcelles N°s 90, 126, 692, 617, 677, 678, 679, 682, 690, 692, 866, 959, 1886 au lieu-dit: «Les Oeuches», commune d'Orvin.

Projet: construction d'un immeuble d'habitation (parcelle N° 678) comprenant 27 appartements protégés pour personnes âgées, un garage souterrain (32 places de stationnement) et une centrale de production de chaleur au sous-sol pour la réalisation d'un chauffage à distance par énergie renouvelable comprenant un réseau de distribution de chaleur à distance (conduites enterrées).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: ZUP C a, ZUP C, route, HI et HII.

Dérogations: art. 54c OC et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 17 novembre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 18 octobre 2019

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

COMMUNE BOURGEOISE D'ORVIN

Convocation à l'assemblée ordinaire

Vendredi 29 novembre 2019, à 20h
à la salle de la Cure à Orvin

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Election d'un/e conseiller/ère de Bourgeoisie, Alain Léchoth étant rééligible
3. Budget 2020
4. Divers

Le Conseil de bourgeoisie

Péry-La Heutte



Elections municipales complémentaires de Péry-La Heutte du 24 novembre 2019

Suite à la démission de Pascale Evalet Worni au 31 décembre 2019, les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière communale ont été appelés à déposer une liste de candidature jusqu'au vendredi 11 octobre 2019 à 12h, en vue des élections municipales complémentaires du 24 novembre 2019.

Lors de sa séance ordinaire du 14 octobre 2019, le conseil communal de Péry-La Heutte a constaté qu'une seule liste valable a été déposée dans les délais impartis. De ce fait, il proclame élue tacitement Nadia Keller au poste de conseillère communale de Péry-La Heutte à partir du 1^{er} janvier 2020. Les élections complémentaires du 24 novembre 2019 sont donc annulées. Pour de plus amples renseignements se référer à la partie «informations» de la semaine précédente.

Péry-La Heutte, le 16 octobre 2019

Le Conseil municipal

Mesure en matière de circulation routière ne nécessitant pas l'accord de l'OPC

En se fondant sur l'article 3, alinéa 2 de la loi fédérale du 19 décembre 1958 sur la circulation routière et sur l'article 44, alinéa 1 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR), le Conseil municipal de la commune de Péry-La Heutte décide d'introduire les restrictions suivantes en matière de circulation routière:

Localité de La Heutte

Parquage avec disque de stationnement, durée maximale 12 heures

Sur la place de parc (7 places) située entre la route de Reuchenette (route cantonale) et le chemin du Collège

Motif de la mesure: afin de pouvoir réprimander les véhicules qui sont stationnés sur une longue durée

Signalisation par zone Interdiction de parquer

Sur toutes les routes communales situées au nord et au sud de la route cantonale

Motif de la mesure: assurer la libre circulation de tous les usagers de la route, y compris les services d'urgence et de la voirie

Un éventuel recours n'a pas d'effet suspensif

Selon l'article 63, alinéa 1, lettre a et l'article 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), les présentes décisions peuvent être attaquées par voie de recours administratif devant le préfet de l'arrondissement administratif du Jura bernois dans les 30 jours à compter de leur publication. Le recours administratif doit être formé par écrit en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e). **Un recours séparé peut être formulé dans les 30 jours contre la suppression de l'effet suspensif (décision incidente). Ce recours n'a pas d'effet suspensif.**

La présente décision entrera en vigueur dès que les signaux auront été mis en place.

Le 25 octobre 2019

Municipalité de Péry-La Heutte

**Délai de remise
des publications officielles**

MARDI 12H

Péry-La Heutte (suite)



Mesure en matière de circulation routière ne nécessitant pas l'accord de l'OPC

En se fondant sur l'article 3, alinéa 2 de la loi fédérale du 19 décembre 1958 sur la circulation routière et sur l'article 44, alinéa 1 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR), le Conseil municipal de la commune de Péry-La Heutte décide d'introduire et d'abroger les restrictions suivantes en matière de circulation routière :

Localité de Péry

Signalisation par zone Parquage avec disque de stationnement, durée maximale 12 heures, interdiction de parquer hors des cases de stationnement du 1^{er} novembre au 31 mars de 20h à 8h

Sur toutes les routes communales situées au nord et au sud de la route cantonale signalées en zone 30 et selon le plan déposé au bureau municipal

Motif de la mesure : assurer la libre circulation de tous les usagers de la route, y compris les services d'urgence et de voirie

Abrogation

La mesure de circulation « interdiction de parquer hors cases et mesures hivernales du 1^{er} novembre au 31 mars de 3h à 8h, est abrogée

Un éventuel recours n'a pas d'effet suspensif

Selon l'article 63, alinéa 1, lettre a et l'article 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), les présentes décisions peuvent être attaquées par voie de recours administratif devant le préfet de l'arrondissement administratif du Jura bernois dans les 30 jours à compter de leur publication. Le recours administratif doit être formé par écrit en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e). **Un recours séparé peut être formulé dans les 30 jours contre la suppression de l'effet suspensif (décision incidente). Ce recours n'a pas d'effet suspensif.**

La présente décision entrera en vigueur dès que les signaux auront été mis en place.

Le 25 octobre 2019

Municipalité de Péry-La Heutte

Renan



Elections municipales de Renan du 24 novembre 2019

En vue des élections municipales du 24 novembre 2019, la date limite pour le dépôt des listes était fixée au 18 octobre 2019 à 12h. Deux listes ont été déposées dans le délai imparti par les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière communale.

Lors de sa séance ordinaire du 22 octobre 2019, le conseil communal de Renan a constaté que les listes déposées sont valables. Le nombre de candidats ne dépassant pas le nombre de sièges à pourvoir, le conseil communal proclame élus tacitement tous les candidats. Est élu à la mairie, à partir du 1^{er} janvier 2020, Niederhauser Andréas. Sont élu(e)s au sein du conseil municipal, également à partir du 1^{er} janvier 2020, Winkler Ginette, Vaucher Jean-Claude, Oppliger Christian, Parisi Robin, Raymond Jean-Pierre, et Vuitel Eric. Les élections communales du 24 novembre 2019 sont donc annulées.

Renan, le 25 octobre 2019

Le Conseil municipal

Restrictions d'eau

Nous vous informons que les restrictions d'eau mises en place cet été pour la commune de Renan sont levées. Nous remercions les citoyens de leur bonne collaboration durant cette période de restrictions.

Renan, le 25 octobre 2019

Services des eaux, le fontainier

Avis de construction

Requérant : Marie Bourgogne, Président Wilson 12, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Auteur du projet : FParchitectes, avenue Soguel 1, 2035 Corcelles.

Adresse du projet : parcelle N° 457, au lieu-dit : « rue Berthold-Vuilleumier 11, 2616 Renan. **Descriptif du projet :** changement d'affectation d'une partie de l'usine en appartement, création d'un escalier extérieur en façade sud et d'un local au rez-de-chaussée pour l'installation d'une citerne, changement des fenêtres de l'étage, d'une porte et porte de garage au rez-de-chaussée et pose de panneaux photovoltaïques en toiture.

Dimension du projet : selon plans déposés. **Constructions du projet :** selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction : zone centre, ensemble bâti.

Dépôt public : du 25 octobre au 26 novembre 2019.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 25 octobre 2019

Le Conseil municipal

Saint-Imier



Restrictions en matière de stationnement

En se fondant sur l'art. 3 al. 2 de la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958, et sur l'art. 44 al. 1 et 2 de l'ordonnance cantonale sur les routes du 29 octobre 2008 (OR), le Conseil municipal de Saint-Imier arrête la décision suivante en matière de circulation routière :

Stationnement à durée limitée (zone bleue)

Bien-fonds 2102 (parking situé en ouest de la patinoire sise Beauregard 2)

Stationnement réservé aux véhicules électriques en charge

Bien-fonds 2102 (une case au sud du parking accolée au bâtiment sis Beauregard 2)

Interdiction de stationner des deux côtés de la chaussée (exceptés véhicules d'urgences)

Rue des Noyes, depuis le carrefour avec la route qui mène à Sur le Pont sur une distance de 50 m. en direction de l'est.

Conformément à l'art. 63 al 1, let. a et à l'art. 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant le préfet du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit et en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

Saint-Imier, le 15 octobre 2019

Au nom du Conseil municipal
Le Président : Patrick Tanner
Le Chancelier : Beat Grossenbacher

Réclame

BOURGEOISIE DE SAINT-IMIER

A. Mise en dépôt public

du Nouveau Règlement d'Organisation, remplaçant celui du 22 novembre 2002

Ce nouveau Règlement est déposé publiquement pendant 30 jours depuis le 25 octobre 2019 au 26 novembre 2019 et peut être consulté, après avoir pris contact, auprès du président Terraz Serge – 079 554 66 46 ou du secrétaire François Vauthier – 079 612 09 69.

Pendant le dépôt public, les éventuelles remarques - oppositions peuvent être formulées par écrit et adressées auprès de la Bourgeoisie de Saint-Imier, case postale 56, 2610 Saint-Imier.

B. Convocation à l'Assemblée générale ordinaire

Les ayants-droits au vote et inscrits au Registre bourgeois sont convoqués à ladite Assemblée Générale ordinaire, qui aura lieu le

**29 novembre 2019 à 19h,
dans le bâtiment du Hangar forestier,
sur le Pont 7, 2610 Saint-Imier**

Ordre du jour

- Appel
- Budget bourgeois, exercice 2020, présentation – discussion – votation
- Conseil bourgeois
 - Réélection pour une nouvelle période de 4 ans (2019 – 2022) d'un conseiller
 - Elections pour une période de 4 ans (2020 – 2023) d'un vérificateur des comptes d'une secrétaire
- Nouveau Règlement d'organisation et mise à jour des Règlements internes
- Communications
- Divers

Saint-Imier, le 17 octobre 2019

Le Conseil bourgeois

Sauge



Assemblée municipale

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués à l'assemblée municipale qui aura lieu le

**lundi 25 novembre 2019 à 20h
au Centre communal de Frinwillier**

Ordre du jour

- Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 20 juin 2019
- Election d'un(e) conseiller(ère) pour terminer le mandat de Daniel Vuilleumier, démissionnaire
- Discuter et voter un crédit d'engagement de 100 000 francs pour le remplacement de la conduite d'eau potable au chemin de la Scierie à La Heutte
- Discuter et approuver le budget 2020
- Discuter et approuver le règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection lors de catastrophes, de situations d'urgence, d'événements majeurs et de grandes manifestations
- Divers et imprévus

Le procès-verbal mentionné sous point 1 et le règlement mentionné sous point 5 sont déposés au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée où ils peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture. Ils figurent également sur le site internet. Le procès-verbal ne sera pas lu en début d'assemblée.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfète du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Veillez vous munir de votre carte d'électeur pour assister à l'assemblée.

Plagne, le 21 octobre 2019

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants : Estelle et Adrian Rutishauser, Haut du Village 16, 2536 Plagne.

Auteur du projet : Holz Rutishauser, Adrian Rutishauser, Haut du Village 16, 2536 Plagne.

Propriétaires fonciers : Estelle et Adrian Rutishauser, Haut du Village 16, 2536 Plagne.

Projet : rénovation et agrandissement du logement nord/ouest avec aménagement partiel des combles, ouverture de fenêtres, pose de Velux sis sur parcelle N° 5, Haut du Village 16 à Plagne, zone village ancien.

Genre de construction : selon descriptif détaillé déposé.

Objet protégé : immeuble classé digne de conservation, objet C.

Dimensions : selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 14 octobre 2019

Le Conseil municipal

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

Requérant : Gerber & Fils SA, rue Euchette 2a à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Propriétaire foncier : Gerber & Fils SA, rue Euchette 2a à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet : Deco & Architecture, Jean-Pierre Gerber, rue Euchette 2a à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Projet de construction : construction d'un bâtiment servant de local-réduit.

Lieu-dit : rue de la Gare 45, parcelle N° 932, zone C à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Dimensions principales : selon plans déposés.

Genre de construction : fondation : béton ; construction portante : bois ; façades : bois, couleur brun ; toiture : 2 pans 43°, tuiles terre-cuite.

Protection des eaux : uniquement l'évacuation des eaux de toiture.

Dépôt public de la demande : la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Sonceboz-Sombeval jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Sonceboz-Sombeval, le 25 octobre 2019

Le Bureau communal

Que faire des seniors ?

Nous veillons à prendre soin des personnes âgées et à ne pas les mettre de côté. Aujourd'hui comme demain.



prosenectute.ch | IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3

**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

Sonceboz-Sombeval

(suite)



les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 18 octobre 2019

Municipalité de Sonvilier
La Secrétaire: Pauline Grosjean

Avis de construction

Requérant: Bourgeoisie de Sonceboz-Sombeval par son Président Jean-Marc Vorpe, rue de la Combe 10 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Propriétaire foncier: Bourgeoisie de Sonceboz-Sombeval par son Président, Jean-Marc Vorpe, rue de la Combe 10 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Deco & Architecture, Gerber Jean-Pierre, rue Euchette 2a à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Projet de construction: modification d'aménagements extérieurs le long de la rue de l'Envers, soit une rampe d'accès à l'entrée de l'immeuble, jardinage, haies et escaliers. Création de 6 places de parc au nord-est de l'immeuble. Lieu-dit: rue de l'Envers 9d, parcelle N° 110, zone H3 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Dimensions principales: selon plans déposés.

Protection des eaux: le bâtiment est déjà raccordé à la canalisation communale et à la STEP.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Sonceboz-Sombeval jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary. Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Sonceboz-Sombeval, le 25 octobre 2019

Le Bureau communal

COMMUNE BOURGEOISE
DE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Assemblée ordinaire

Judi 28 novembre 2019 à 19h
à l'ancien bâtiment municipal

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Discuter et approuver le budget 2020
3. Elections:
 - a) du vice-président
 - b) de 2 conseillers
 - c) de la secrétaire
 - d) de la caissière
 - e) d'un vérificateur des comptes
4. Divers et imprévu

Au nom du Conseil de bourgeoisie
de Sonceboz-sombeval
La Secrétaire: Doris Vorpe

Sonvilier



Avis de construction

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Rosalie et Simon Vuilleumier, rue de la Gare 11, 2615 Sonvilier.

Auteur du projet: Rosalie et Simon Vuilleumier, rue de la Gare 11, 2615 Sonvilier.

Adresse du projet: BF 232, rue de la Gare 9a, 2615 Sonvilier.

Description du projet: construction d'un carport adossé au bâtiment rue de la Gare 9a.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: centre village.

Dégagements: art. 80 LR.

Zones / périmètres protégés: aucun.

Objet protégés: aucun.

Oppositions / réserves de droits: aucune.

Dépôt public: du 18 octobre 2019 au 18 novembre 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques,

Canton de Berne



ORDONNANCE SUR LA PÊCHE

Meilleure protection pour les poissons et les activités sportives

Le Conseil-exécutif a modifié l'ordonnance sur la pêche. Le projet encadre l'utilisation des eaux cantonales pour la pratique des activités sportives aquatiques comme le rafting ou le canyoning. Les pêcheuses et les pêcheurs qui n'effectuent pas de travaux de protection verseront une contribution de 50 francs aux mesures de protection à partir de 2020.

L'ordonnance révisée sur la pêche régira désormais aussi les activités sportives aquatiques comme le canyoning ou le rafting. Si elles sont en principe autorisées, l'annexe à l'ordonnance répertorie néanmoins les eaux et les tronçons de cours d'eau dans lesquels elles sont interdites ou autorisées moyennant des restrictions. Les mêmes règles s'appliquent aux organisateurs d'activités sportives à des fins commerciales et aux particuliers. « Tout le monde y gagne, selon Christoph Ammann, directeur de l'économie publique. Il est ainsi possible de mieux cibler les eaux à protéger, chacun sait à quoi s'en tenir. »

La contribution aux mesures de protection que les pêcheuses et les pêcheurs verseront à partir de 2020 s'élève à 50 francs. Elle servira à financer les travaux sur les eaux et à préserver les populations de poissons. Ces travaux sont exécutés essentiellement par des sociétés de pêche, dont les membres sont exonérés de la contribution, à condition que leur société soit rattachée à la société cantonale.

Les ombres et les truites de rivière mieux protégées

L'ordonnance de Direction sur la pêche a été révisée elle aussi. La période de protection des ombres est prolongée de trois mois et demi. Elle durera désormais du 1^{er} janvier au 31 août. Pour protéger la population de truites de rivière, seules 50 prises par an seront autorisées. Il faut dire que le nombre de truites de rivière et d'ombres a fortement diminué dans les eaux bernoises ces dernières années.

L'ordonnance révisée sur la pêche et l'ordonnance de Direction sur la pêche entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Le Conseil-exécutif

INFORMATIONS BRÈVES
DU CONSEIL-EXÉCUTIF

Modification de la loi fédérale sur les stupéfiants

L'interdiction de commercialiser du cannabis à des fins médicales doit être levée, selon le gouvernement cantonal bernois. Il est opposé par contre à la prescription de médicaments à base de cannabis à fumer, des produits qui ne doivent être autorisés en aucun cas comme médicaments, relève-il dans sa réponse à la consultation sur la modification de la loi fédérale sur les stupéfiants. Le Conseil-exécutif demande que seuls puissent être prescrits les médicaments à base de cannabis qui ont été fabriqués et emballés conformément aux règles strictes des fabricants et la qualité des produits thérapeutiques. Pour les premières années, il souhaite en outre la mise en place d'un recueil national des données relatives aux traitements médicamenteux à base de cannabis fondé sur un système de déclaration obligatoire.

Direction de la santé publique
et de la prévoyance sociale

Nouvelle réglementation de la psychothérapie

Les psychologues-psychothérapeutes devraient être autorisés à facturer leurs prestations à l'assurance-maladie obligatoire sur la base d'une ordonnance médicale. Le Conseil-exécutif soutient cette nouvelle réglementation mise en consultation. Selon lui, l'offre élargie de fournisseurs de prestations améliore la prise en charge, notamment en situation de crise ou en cas d'urgence. Il relève cependant que les mesures envisagées feraient augmenter les coûts. Le Conseil-exécutif est d'avis qu'une réglementation appropriée se justifie pour éviter de multiplier les séances sans raison. Il refuse donc que les assureurs décident de la poursuite de la thérapie après 30 séances, préférant que la Confédération arrête des critères précis. Enfin, le gouvernement bernois demande la mise en place d'un service de garde pour les psychologues qui facturent leurs prestations à l'assurance obligatoire des soins, tel qu'il existe déjà pour les médecins.

Direction de la santé publique
et de la prévoyance sociale

Non à un montant forfaitaire pour les frais de déplacement

Le gouvernement cantonal bernois rejette la modification de l'ordonnance sur la déduction des frais professionnels des personnes exerçant une activité lucrative dépendante en matière d'impôt fédéral direct. Il est prévu que le montant forfaitaire retenu pour l'imposition de l'utilisation privée du véhicule passe de 0,8 à 0,9% du prix d'achat du véhicule par mois, ce qui permettrait une prise en compte forfaitaire de l'utilisation du véhicule pour se rendre sur le lieu de travail. Il ne serait plus nécessaire de calculer les frais de déplacement professionnels effectifs. Le Conseil-exécutif reconnaît que les employeurs verraient leur charge administrative diminuer, mais souligne que le montant forfaitaire envisagé entraînerait des inégalités de traitement inacceptables pour les contribuables qui utilisent une voiture de service pour aller travailler. Dans le canton de Berne, il augmenterait injustement l'impôt de tous les contribuables dont le trajet entre le domicile et le lieu de travail est inférieur à 48 kilomètres et diminuerait celui des contribuables dont le trajet est supérieur à ce chiffre.

Direction des finances

Tramelan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Jonas Béguelin, Grand-rue 34, 2720 Tramelan.

Auteurs du projet: Arc Architecture Sàrl, Grand-rue 62, 2720 Tramelan et Bureau d'ingénieurs ATB SA, rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelles N°s 265, 655, 717 et 3472, au lieu-dit: « Près Limenans 2 », commune de Tramelan.

Projet: transformation et rénovation du bâtiment existant + construction d'un collecteur privé d'évacuation des eaux usées avec défrichement temporaire.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dégagements: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 24 novembre 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 25 octobre 2019

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Villeret



PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
DE VILLERET

Assemblée ordinaire

Lundi 25 novembre 2019 à 20h
à la Cure

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 17 juin 2019
2. Méditation
3. Présentation et adoption du budget 2020
4. Démission d'un conseiller
5. Election d'un conseiller
6. Election d'un délégué au Synode
7. Présentation des comptes cuisine
8. Présentation des décomptes terrasse ouverture
9. Information Bilan piquet service funèbre et suite
10. Information du Syndicat
11. Rapport de la Présidente
12. Rapport du Pasteur
13. Divers et imprévu

Villeret, le 21 octobre 2019

Le Conseil de paroisse

Le Conseil-exécutif

Réclame

L'arrêt du cœur raccourcit des vies avant l'heure.
Active contre les maladies cardiaques et l'attaque cérébrale. Vous aussi, aidez-nous.
Compte pour les dons: CP 10-65-0 www.swissheart.ch